COMMUNE DE BIÈVRE

Programme Communal de Développement Rural

Partie 2

Résultats de la participation de la population

Organisme d'accompagnement :

Ensemble, pour des villages vivants

Fondation Rurale de Wallonie

Table des matières

1. PRÉALABLES 5

1.1. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie 5

1.1.1. La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979 5

1.1.2. L'équipe Semois-Ardenne accompagne la commune de Bièvre 5

1.2. Le contexte communal au niveau humain 6

1.3. L'impact du coronavirus 6

2. LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL 6

2.1. Décisions officielles 6

2.2. Coordinations 7

2.3. Le calendrier de l'élaboration en un coup d'œil 8

2.4. Prise en compte du développement durable 9

3. BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL 10

3.1. Méthode de consultation de l'ancienne CLDR 10

4. PRISE DE CONNAISSANCE DU TERRAIN 11

4.1. Rencontre du Collège et du Conseil communal 11

4.2. Première visite de terrain 11

4.3. Rencontre de 14 personnes-ressources 11

4.4. Information au personnel communal 12

5. CONSULTATION DES HABITANTS 12

5.1. Méthode de consultation des habitants 13

5.2. Un formulaire de consultation numérique et physique 14

5.3. Résultats des séances d'information-consultation 15

5.4. Calendrier et bilan de la participation aux séances d'information-consultation (IC) 16

5.5. Retour à la population suite aux séances d'information-consultation 16

6. DIAGNOSTIC PARTAGÉ : 3 TABLES-RONDES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 19

6.1. Le diagnostic partagé en trois tables-rondes 19

6.1.1. Méthodologie 19

6.1.2. Vue globale sur les enjeux identifiés aux tables-rondes 20

6.2. Publication des résultats des tables-rondes 21

7. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) 22

7.1. Une CLDR composée en deux temps 22

7.1.1. Composition d'une première CLDR en 2021 22

7.1.2. Renouvellement de la CLDR en 2023 22

7.2. CLDR - Réunion d'installation 24

7.2.1. Compréhension de la démarche de développement rural 24

7.2.2. Le speed-meeting 25

7.2.3. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la CLDR 25

8. PHASE D'ÉLABORATION D'UNE PRÉ-STRATÉGIE 26

8.1. CLDR - Prise de connaissance de la matière et réflexion stratégique 26
8.1.1. Adaptation de la méthode de l'arpentage à nos besoins 26
8.1.2. Résultats de l'arpentage, ébauche de stratégie 27
8.2. CLDR - Visite de terrain et introduction des ODD 28
8.2.1. Méthodologie de la visite de terrain 28
8.3. CLDR – Confrontation de la pré-stratégie aux ODD 29
8.3.1. Méthode d'évaluation de la pré-stratégie 29
8.3.2. Résultats de l'évaluation de la pré-stratégie 30
9. RECHERCHE DE PROJETS EN GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES 31
9.1. Méthode de travail 32
9.1.1. Le GT forces-vives, une méthode à part 33
9.2. Résultats des GT thématiques 34
10. SÉLECTION, APPROFONDISSEMENT ET PRIORISATION DES PROJETS 37
10.1. CLDR – Pré-priorisation des projets 37
10.1.1. Un travail à domicile des membres de la CLDR 37
10.1.2. Méthodologie de pré-priorisation 39
10.2. Phase d'investigations et groupes de travail sur les projets 39
10.2.1. Patrimoine, promenades et projets touristiques 39
10.2.2. Les projets avec le regard des aînés 39
10.2.3. Rénovation énergétique des maisons de village 40
10.2.4. CLDR - Espaces conviviaux : visites de terrain 40
10.2.5. Création d'une halle multiservices : visite de la Halle de Han 41
10.2.6. Création de plaines de jeux : rencontre du Conseil communal des enfants 42
10.2.7. Création d'un réseau de chaleur 42
10.3. CLDR – Analyse et priorisation finale des projets 43
10.3.1. Méthodologie 43
10.3.2. CLDR – 4 réunions d'analyse 43
10.3.3. Synthèse des décisions prises lors des 4 réunions d'analyse des projets 45
10.3.4. Résultats de la démarche de priorisation 47
10.4. Une dernière CLDR d'approfondissement de projets 48
10.4.1. Les entrées de village 48
10.4.2. La première demande de convention 48
11. PHASE DE FINALISATION DE LA STRATÉGIE ET DU PCDR 49
11.1. Relecture des fiches-projet 49
11.2. Révision de la stratégie 50
11.2.1. Adaptation des objectifs 50
11.2.2. Définition d'un défi global pour le territoire 50
11.3. Impact du PCDR au niveau du développement durable 50
12. CLDR – APPROBATION DU PCDR 51
12.1. Élection sans candidat 52
12.2. Les premières actions de la CLDR 52
13. LES ACTIONS MOBILISATRICES MENÉES EN COURS D'ÉLABORATION 53
13.1.1. Programmation GAL 2024-2028 53

13.1.2. Appel à projets « Cœur de village » 53
13.1.3. BiodiverCité 53
14. LA COMMUNICATION 54
15. EN SYNTHÈSE 56
15.1. Synthèse de la participation aux réunions de CLDR 56
15.2. La participation vue par la CLDR 56

1. Préalables

1.1. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

1.1.1. La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

1.1.2. L'équipe Semois-Ardenne accompagne la commune de Bièvre

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent. L'accompagnement de la commune de Bièvre est assuré par l'équipe Semois-Ardenne située à Tintigny (en rouge sur cette carte), et plus particulièrement par Mmes Alisée Lequeux et Annick Samyn.

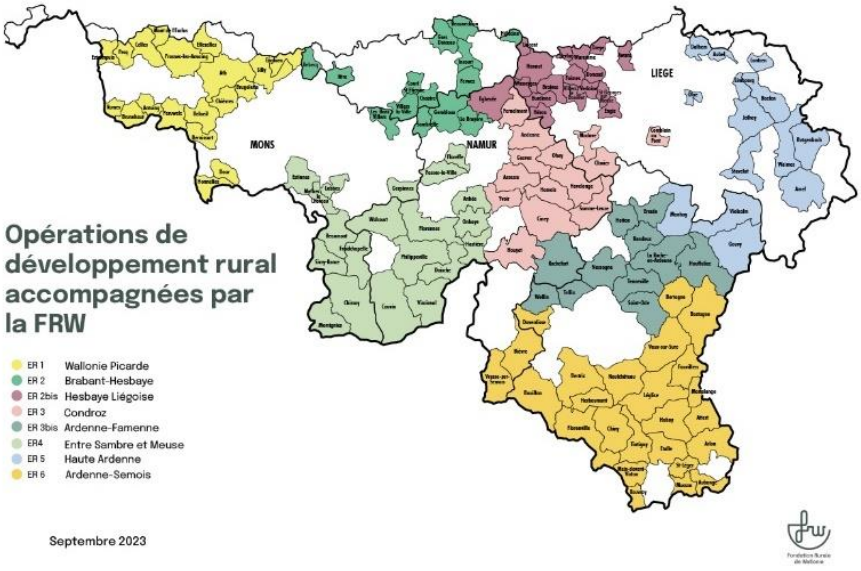

1.2. Le contexte communal au niveau humain

Les mandataires communaux sont les commanditaires de l'ODR, le contexte politique communal a donc son importance dans le processus. Le Collège communal de Bièvre comprend un bourgmestre empêché (M. David Clarinval), remplacé par un bourgmestre faisant fonction (M. Michaël Modave). Formé d'une liste unique, le Conseil communal a été régulièrement tenu informé des avancées du PCDR afin de maintenir une information la plus complète possible aux mandataires et de permettre des moments d'échange.

Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui sont amenés à informer les habitants, à répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications, …) ou à poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet, …). Durant l'élaboration du PCDR, il y a eu beaucoup de changements dans le personnel, impactant le fonctionnement de l'administration. Au niveau du développement rural, l'agent-relais Mme Delperdange a suivi le dossier, puis suite à son départ fin 2022, Mme Mack a suivi la finalisation du dossier.

1.3. L'impact du coronavirus

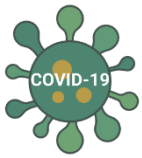

Il est important de noter que l'élaboration du PCDR de Bièvre a débuté pratiquement en même temps que la crise sanitaire. Les périodes de confinement ont complexifié le processus d'élaboration du PCDR. Vu les contraintes liées aux rassemblements des personnes et les difficultés d'avoir accès à internet dans certains villages, le rythme et l'ordre de réalisation de certaines étapes ont été modifiés par rapport au calendrier prévisionnel que nous avions fixé.

Voici les principales conséquences du COVID-19 sur notre travail :

- La rencontre des personnes-ressources a été étalée et/ou faite en visioconférence ;
- La dernière séance d'information-consultation a été décalée de huit mois ;
- Le taux de participation aux réunions d'informations-consultations a été perturbé ;
- La mise en place du Conseil Communal des Enfants a été retardée et par-là, la consultation de ce public a été réalisée plus tardivement ;
- Les tables-rondes ont été organisées en visioconférence ;
- La participation aux réunions a été parfois réduite en raison des isolements nécessaires en cas de maladie.

2. Le déroulement de l'opération de développement rural

2.1. Décisions officielles

Le 7 octobre 2019, le Conseil communal a pris la décision officielle de mener une ODR, de charger le Collège du suivi du marché pour un auteur et de solliciter l'aide de la FRW. Lors de la même séance, le Conseil a également approuvé la convention d'accompagnement avec la FRW et le cahier spécial de charges pour le recrutement d'un auteur.

Le 9 septembre 2019, une rencontre entre le Collège échevinal de Bièvre et la Fondation rurale de Wallonie a été organisée avec, à l'ordre du jour, la présentation d'une ODR (rôles et missions des différentes parties prenantes).

Le 25 novembre 2019, suite à la procédure de marché public, le Collège communal a désigné le bureau Impact sprl en tant qu'auteur de PCDR.

Le 6 septembre 2021, le Conseil communal de Bièvre a approuvé la composition de la CLDR.

Le 8 novembre 2021, le Conseil communal de Bièvre a approuvé le ROI de la CLDR.

Le 8 mai 2023, le Conseil communal a approuvé l'actualisation de la composition de la CLDR.

Le 11 décembre 2023, la CLDR de Bièvre a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

Le 18 décembre 2023, le Collège de Bièvre a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

Le xxx, la Commune a reçu l'avis de recevabilité de la part de la DGO-ARNE (à joindre)

Le xxx, le Conseil communal de Bièvre a approuvé l'avant-projet de PCDR et le projet de première convention DR.

2.2. Coordinations

Plusieurs réunions de coordination entre la Commune, l'auteur de programme et la FRW, se sont déroulées tout au long de l'élaboration du PCDR. Le tableau ci-dessous reprend les principaux rendez-vous avec les agents FRW.

Liste des réunions de coordination avec la FRW		
Objet de la réunion	**Commune**	**Auteur**
Première rencontre FRW-Commune	09/09/2019	
Première rencontre entre les acteurs	02/03/2020	
Organisation des IC et de la communication	13/03/2020	
Information au Conseil communal sur les IC	07/09/2020	
Réunion de travail sur le diagnostic partagé		25/11/2020
Préparation de la suite de l'ODR	11/02/2021	02/04/2021
Préparation des tables-rondes du DD	12/05/2021	16/04/2021
Retour IC et tables-rondes au Conseil communal	06/09/2021	
Préparation de la mise en place de la CLDR	28/09/2021	
Préparation des premières étapes avec la CLDR		12/10/2021
Information au personnel communal	22/10/2021	
Réunion de travail sur la stratégie		14/12/2021
Préparation de la phase de GT	01/02/2022	
Réunion de travail sur la liste de projets	07/06/2022	
Préparation du travail sur les projets	25/08/2022	06/07/2022
Préparation des prochaines CLDR	07/10/2022	
Réunion de travail sur les espaces de convivialité		17/11/2022
Organisation de la clôture de l'ODR	30/01/2023	25/01/2023
Organisation d'un retour au Conseil communal	15/03/2023	
Organisation de la rédaction et des relectures		29/03/2023
Information au Conseil communal sur les projets	03/04/2023	
Dernières questions et décisions de rédaction	04/10/2023	13/09/2024

2.3. Le calendrier de l'élaboration en un coup d'œil

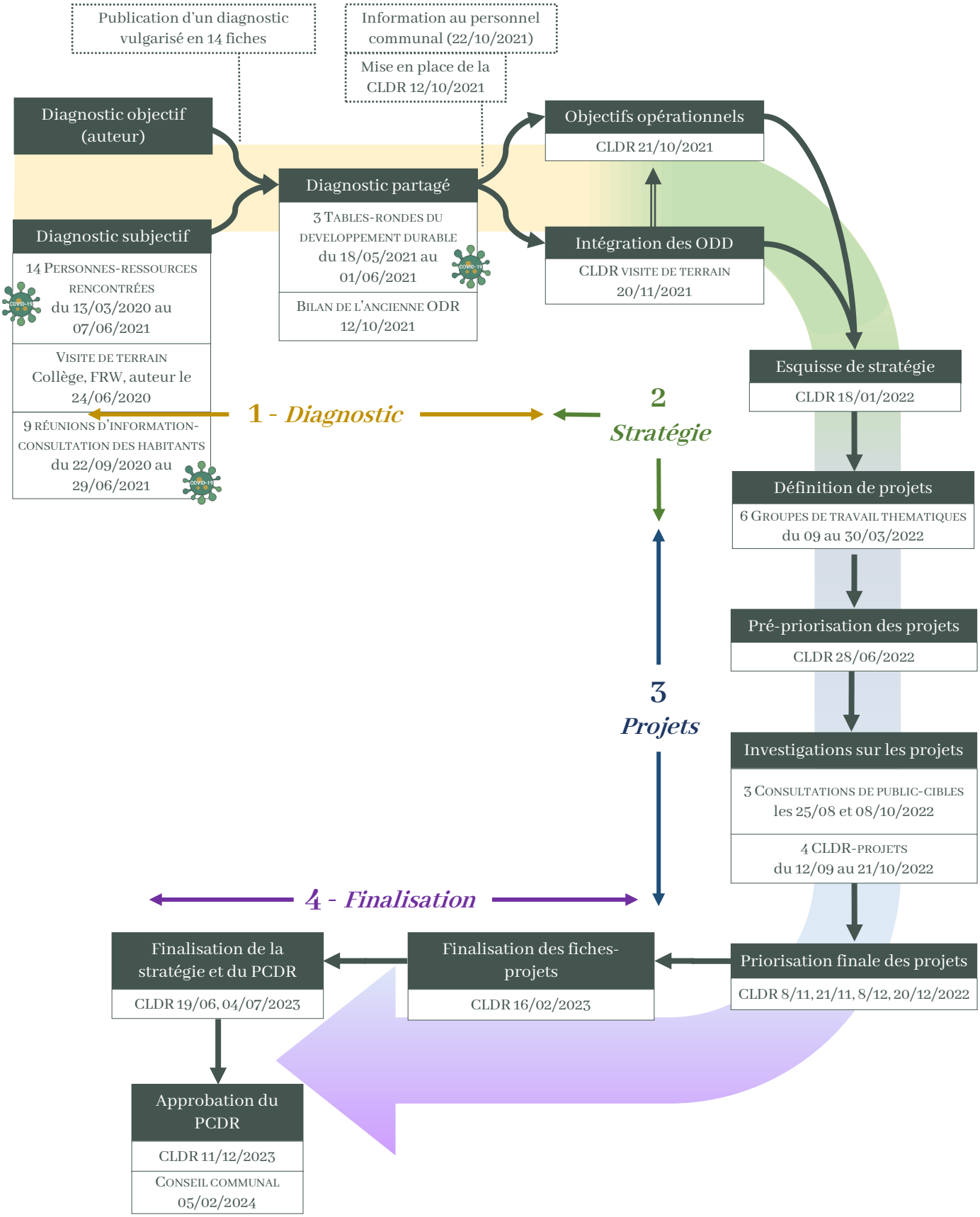

2.4. Prise en compte du développement durable

Tel que précisé dans le décret du 11/04/2014 relatif au développement rural, l'ODR doit s'inscrire dans le développement durable. Ainsi, la notion de durabilité a été intégrée à l'ensemble de la réflexion dès les premières étapes. En effet, **lors des séances de consultation** de la population, les thématiques à balayer ont été ventilées selon les 3 principaux piliers du développement durable : économie, environnement et social. Le volet culturel a été intégré aux questions sociales et les enjeux énergétiques à l'environnement, de même que la mobilité. A noter que cette dernière revêt des aspects plus transversaux.

De la même manière, les **tables-rondes du développement durable** ont été organisées en 3 séances correspondant aux 3 piliers en vue d'obtenir une image idéale de la direction à prendre dans chaque thématique. L'auteur de programme a suivi ce classement et a travaillé l'ensemble de la matière au départ des 3 piliers.

Cependant, l'intégration de la notion de durabilité est allée plus loin. La CLDR a été invitée, dès son installation et plus spécifiquement lors de la **visite de terrain** et de la réflexion sur **la stratégie du PCDR**, à s'interroger sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) établis par les Nations Unies. Les méthodes utilisées seront détaillées au fur et à mesure.

La réflexion était basée sur le fait qu'au-delà de chercher à avoir un projet pour chaque ODD, il est plus important de chercher à ce que le développement d'un ODD n'en entrave pas un autre. Les méthodes de travail ont donc cherché à offrir à la CLDR une vue d'ensemble des notions de durabilité.

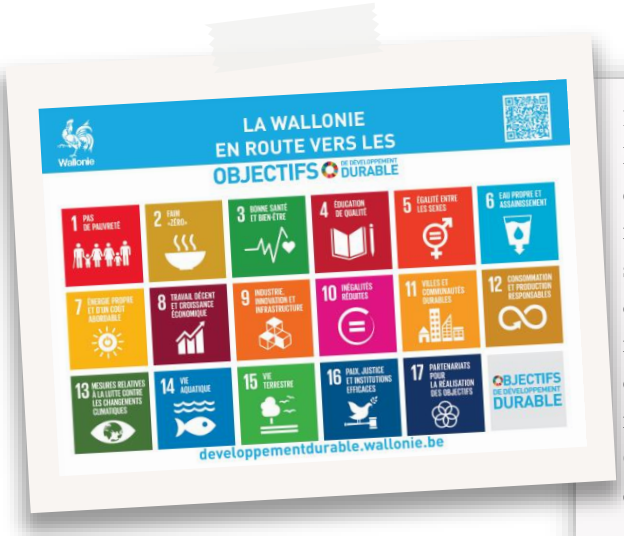

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Etats membres des Nations unies se sont engagés à prendre les initiatives et décisions qui s'imposent pour imprimer une empreinte durable sur notre planète et notre société. Ces initiatives ont été rassemblées sous la forme de 17 objectifs et 169 sous-objectifs. Il s'agit d'un vaste agenda international qui compile les défis en matière de développement économique et social, d'environnement et de paix. Ces objectifs n'existent pas à titre individuel, mais sont tous intimement liés. Chaque état membre des Nations Unies s'étant engagé, la Belgique et plus particulièrement la Région wallonne ne font pas exception.

3. Bilan de la première opération de développement rural

La Commune de Bièvre en est à sa 2e ODR. La première a pris cours le 23/11/2006 pour une durée de 5 ans, renouvelée le 08/11/2012 pour aboutir aux 10 années de mise en œuvre. Le 1er PCDR est arrivé à expiration le 23/11/2016. Pour la réalisation du bilan de ce 1er PCDR, l'ancienne commission locale a été convoquée, juste avant la mise en place de la nouvelle CLDR. Cette réunion a permis principalement de faire le point sur les projets encore en attente. Le compte rendu de cette réunion est repris en annexe.

3.1. Méthode de consultation de l'ancienne CLDR

Pour cette réunion, les participants ont été accueillis avec le bilan de l'ancienne ODR sous la forme d'un tableau reprenant la stratégie et l'état d'avancement de chaque projet d'après le dernier rapport annuel.

Les objectifs étaient :

- Évaluer la stratégie du 1er PCDR ;
- Échanger sur l'avancement des projets, les succès, les causes de non réalisation et les idées à reprendre pour le nouveau PCDR.

Pour ce faire, la CLDR a été invitée à s'exprimer sur sa perception des objectifs du PCDR après les 10 années de mise en œuvre. Cette évaluation a été facilitée par un système de cartons, mais elle consistait surtout en une discussion en plénière.

La liste de projets a été parcourue et discutée en parallèle à la discussion sur chaque objectif de la stratégie. L'avis global qui est ressorti est surtout positif avec un mot de conclusion de la part du bourgmestre empêché M. Clarinval :

Mise en évidence des points de débat par un système d'expression à main levée. Ici, des cartons rouges, oranges ou verts sont utilisés.

« ***Grâce à l'outil du PCDR, un beau travail global a pu être réalisé.*** »

Photos de projets réalisés durant la 1ère ODR

Maison de village de Bellefontaine

Maison de village de Graide

Maison de village de Oizy

Voie lente entre Graide-Station et Daverdisse

4. Prise de connaissance du terrain

4.1. Rencontre du Collège et du Conseil communal

La FRW a rencontré les membres du Collège communal le 02/03/2020 pour, d'une part, présenter un calendrier prévisionnel de l'ODR et, d'autre part, pour échanger sur les objectifs de la Commune quant à cette seconde ODR. Cette rencontre a également été l'occasion pour la FRW de **prendre connaissance des principaux éléments de la 1ère ODR**.

Le Conseil communal a été rencontré le 07/09/2020. Ici, il s'agissait de présenter le processus d'une ODR et de répondre aux questions des conseillers.

4.2. Première visite de terrain

Pour mieux **s'imprégner du territoire**, l'auteur et les agents de développement ont demandé au Collège communal de leur faire visiter la commune. Cette visite a été organisée le 24/06/2020. Les différents projets communaux en cours et à venir ont été mis en avant ; de même que les lieux à enjeux. Cette visite a également permis de visualiser différents aspects évoqués par des personnes ressources et de se préparer à la rencontre des habitants.

4.3. Rencontre de 14 personnes-ressources

Avant d'inviter les habitants à venir s'exprimer, les agents de développement sont allés à la rencontre de différentes personnes clés dans la vie communale. Ces rencontres avaient leur importance pour plusieurs raisons :

- Connaître le territoire et ses dynamiques ;
- S'imprégner du contexte local et de ses évolutions ;
- Débuter le travail de diagnostic partagé ;
- Préparer les rencontres avec les citoyens ;
- Mobiliser des acteurs du territoire.

Le choix des personnes-ressources à interviewer s'est fait de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales. La liste ci-dessous présente les personnes rencontrées.

Liste des personnes-ressources rencontrées		
Date	**Personne-ressource**	**Fonction**
13/03/2020	André Copine	Échevin
13/03/2020	Vinciane Rolin	Échevine
17/06/2020	Lucie Catiaux	Échevine
17/06/2020	Thierry Léonet	Échevin
17/06/2020	Michaël Modave	Bourgmestre ff
29/07/2020	Pierre Poncelet	ADL Bièvre – Vresse-sur-Semois
29/07/2020	Delphine Collignon	Bibliothèque communale de Bièvre
04/08/2020	Jeannine Poncelet	Conseillère et espace détente des personnes âgées
04/08/2020	Vitaline Bauret	Chargée de mission PCS et animation des jeunes
25/08/2020	Hélène Poncin	Parc naturel Ardenne méridionale
25/08/2020	Marie Devoghel	Office du tourisme de Bièvre
03/09/2020	Marie Hardy	Centre culturel de Bièvre
07/06/2021	Anne Decouvreur et Athanasios Thomas	Maison de l'emploi

Les entrevues ont été réalisées sur la base d'un même guide d'entretien comprenant des thèmes de réflexion et des questions ouvertes, réfléchies de manière à identifier des leviers d'action. Les résultats de ces entrevues ont été intégrés par l'auteur dans le diagnostic partagé.

Les tendances principales sont les suivantes :

- Évolution rapide de la structure des villages et de la mixité sociale (arrivée de néoruraux)
- Identité ni namuroise, ni luxembourgeoise. Sentiment plus ardennais, plus d'affinités avec les communes à l'est.
- Population plutôt active, nombreux comités, mais en diminution.
- Agriculture relativement préservée, mais perte importante de revenus forestiers (scolytes)
- 1 crèche communale, 6 écoles primaires communales, pas d'enseignement secondaire.
- Souhait de la majorité d'atteindre 4 000 habitants
- Gros enjeu relatif aux gîtes et aux secondes résidences ; commune très prisée des scouts en été avec leur lot de nuisances
- Un PCS 2020 – 2025 est actif, c'est le premier de la commune
- Acteurs culturels forts : bibliothèque et centre culturel
- Enjeux importants pointés : mobilité, fracture numérique, cohésion sociale

4.4. Information au personnel communal

Le 22/10/2021, la FRW a rencontré le personnel communal pour l'informer de l'ODR en cours. Cette séance d'information a été réalisée un peu tardivement, car les directives COVID empêchaient la tenue d'une telle réunion et l'administration a été quelque peu débordée par la crise.

Cette rencontre s'est faite en toute simplicité, mais s'est avérée très utile, puisqu'à l'exception de 2 employés, aucun n'avait connu la 1ère ODR. Une discussion a donc été entamée sur **les implications d'une ODR dans leur travail** actuel et futur.

5. Consultation des habitants

Invités par voie d'affiches, de courriers toutes-boîtes, d'articles dans le bulletin communal, sur Facebook, sur le panneau d'affichage intelligent, d'avis dans la presse et sur le site web communal, les habitants ont pu participer à l'une des **9 réunions d'information et de consultation** (IC) organisées à partir de septembre 2020 dans les différents villages de l'entité.

Les objectifs de ces réunions étaient de :

- Fournir les explications nécessaires sur l'opération de développement rural
- Permettre aux participants d'exprimer tout ce qu'ils appréciaient et tout ce qui leur posait problème dans leur village ou dans leur commune
- Recueillir les desiderata et propositions pour améliorer la qualité de vie à Bièvre.
- Collecter un maximum de regards sur la commune, sans jugement et dans le respect de la parole de chacun.

Les règles de distanciation physiques étaient d'application durant les IC

Le calendrier a été établi dès l'allègement des règles sanitaires pour le COVID-19, mais celles-ci ont été malheureusement resserrées juste avant la dernière réunion qui n'a finalement pu être tenue qu'en juin 2021.

En effet, le choix a été fait par le Collège de tenir toutes les réunions en présentiel, par souci d'équité entre les villages. Cependant, l'opportunité de **s'exprimer numériquement** a été offerte via un questionnaire disponible en ligne et en version papier (voir §5.2).

5.1. Méthode de consultation des habitants

Toutes les réunions ont suivi le même canevas en 3 phases où les mandataires étaient invités à participer en tant qu'observateurs afin de laisser la parole spontanée aux villageois.

Pour la consultation à proprement parler, la formule a été réfléchie pour respecter les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là. Ainsi, les habitants restent assis aux tables où ils se sont installés. Celles-ci ont été placées expressément pour former des groupes de 5 à 6 personnes, lesquelles étaient écartées les unes des autres.

1. **Présentation du portrait objectif du territoire (sur base de la partie 1 du PCDR)**

   Cette analyse a permis de dresser un portrait du territoire qui donne un aperçu des réalités communales et de ce qui la singularise par rapport aux communes voisines. Un large spectre de thématiques a été abordé, avec à la fin un focus sur le village concerné. Cette présentation a été ponctuée de petites questions ciblées qui apportaient un peu de légèreté à ce bloc d'informations.

Utilisation de photographies du village pour susciter les discussions et aider les participants à briser la glace.

2. **Consultation axée sur le village**

   Moment d'échange sur le village « à travers l'œil d'un photographe »

   À l'aide de photos du village, les participants soulèvent des réflexions positives ou négatives par rapport à leur village.

   L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, …

3. **Consultation axée sur l'ensemble de la commune**

   Les participants restent à leur table (mesure COVID) et sont invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'actions pour l'ensemble de la commune sur différents grands thèmes.

   → **Vivre ensemble :** lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.

   → **Habiter :** aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

   → **Travailler et entreprendre :** emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.

   L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, …

5.2. Un formulaire de consultation numérique et physique

En attendant la dernière consultation citoyenne qui a dû être reportée de quelques mois, il a été décidé de proposer un formulaire de consultation.

Les objectifs étaient de :

- Permettre aux participants des autres réunions de compléter leur contribution s'ils se rendaient compte d'un oubli ;
- Permettre à des personnes qui n'avaient pas pu assister à l'une des réunions de donner leur avis ;
- Garder une certaine activité de l'ODR sur le territoire durant les mois d'attente.

Le formulaire a été publié en ligne avec possibilité de le compléter numériquement, mais a aussi été imprimé et mis à disposition des citoyens à l'accueil de l'administration communale.

Formulaire de consultation proposé en ligne et en commune

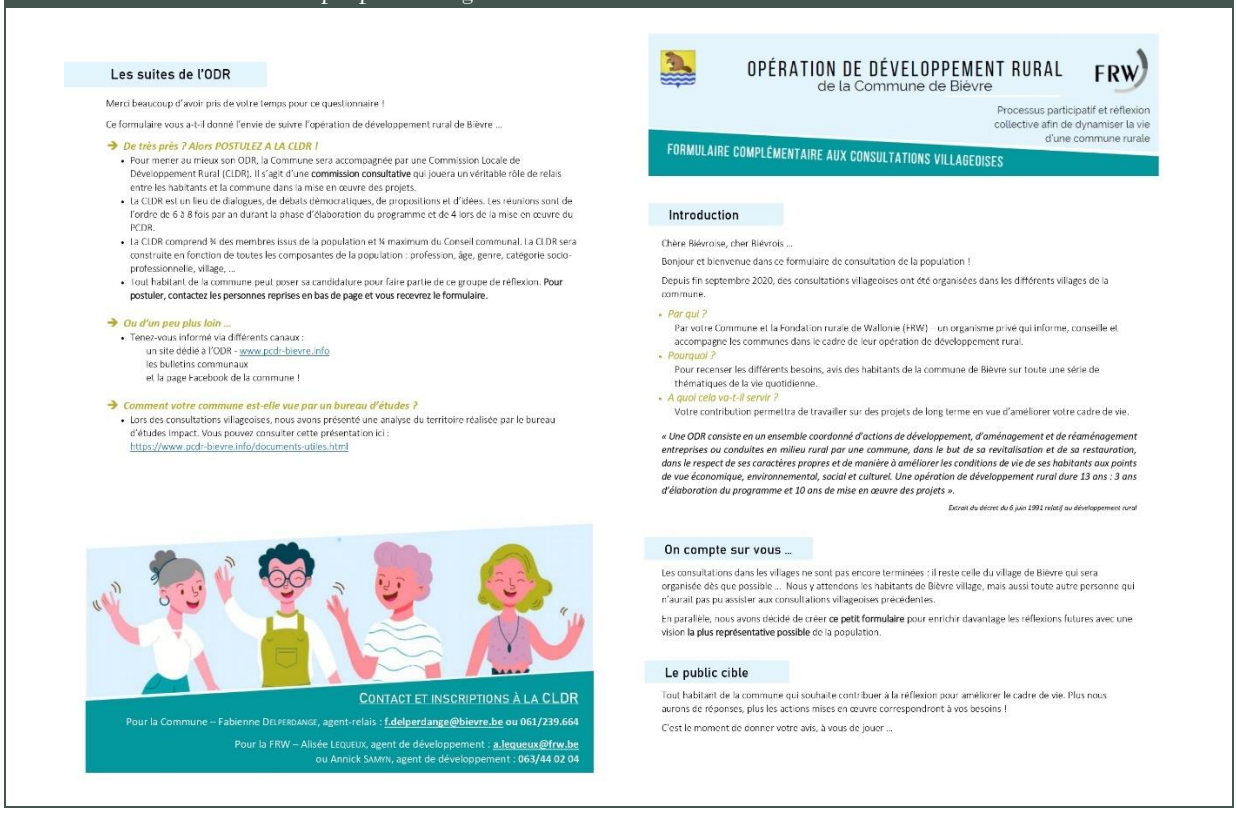

Les suites de l'ODR

Merci beaucoup d'avoir pris de votre temps pour ce questionnaire !

Ce formulaire vous a-t-il donné l'envie de suivre l'opération de développement rural de Bièvre ...

De très près ? Alors POSTULEZ A LA CLDR !

- Pour mener au mieux son ODR, la Commune sera accompagnée par une Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Il s'agit d'une **commission consultative** qui jouera un véritable rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre des projets.
- La CLDR est un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées. Les réunions sont de l'ordre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme et de 4 lors de la mise en œuvre du PCDR.
- La CLDR comprend ¾ des membres issus de la population et ¼ maximum du Conseil communal. La CLDR sera construite en fonction de toutes les composantes de la population : profession, âge, genre, catégorie socio-professionnelle, village, ...
- Tout habitant de la commune peut poser sa candidature pour faire partie de ce groupe de réflexion. **Pour postuler, contactez les personnes reprises en bas de page et vous recevrez le formulaire.**

Ou d'un peu plus loin ...

- Tenez-vous informé via différents canaux :
  un site dédié à l'ODR - www.pcdr-bievre.info
  les bulletins communaux
  et la page Facebook de la commune !

Comment votre commune est-elle vue par un bureau d'études ?

- Lors des consultations villageoises, nous avons présenté une analyse du territoire réalisée par le bureau d'études Impact. Vous pouvez consulter cette présentation ici :
  https://www.pcdr-bievre.info/documents-utiles.html

CONTACT ET INSCRIPTIONS À LA CLDR

Pour la Commune – Fabienne DELPERDANGE, agent-relais : **f.delperdange@bievre.be ou 061/239.664**

Pour la FRW – Alisée LEQUEUX, agent de développement : **a.lequeux@frw.be**
ou Annick SAMYN, agent de développement : **063/44 02 04**

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
de la Commune de Bièvre

FRW

Processus participatif et réflexion collective afin de dynamiser la vie d'une commune rurale

FORMULAIRE COMPLÉMENTAIRE AUX CONSULTATIONS VILLAGEOISES

Introduction

Chère Bièvroise, cher Bièvrois ...

Bonjour et bienvenue dans ce formulaire de consultation de la population !

Depuis fin septembre 2020, des consultations villageoises ont été organisées dans les différents villages de la commune.

- *Par qui ?*
  Par votre Commune et la Fondation rurale de Wallonie (FRW) – un organisme privé qui informe, conseille et accompagne les communes dans le cadre de leur opération de développement rural.
- *Pourquoi ?*
  Pour recenser les différents besoins, avis des habitants de la commune de Bièvre sur toute une série de thématiques de la vie quotidienne.
- *A quoi cela va-t-il servir ?*
  Votre contribution permettra de travailler sur des projets de long terme en vue d'améliorer votre cadre de vie.

« Une ODR consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets ».

Extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural

On compte sur vous ...

Les consultations dans les villages ne sont pas encore terminées : il reste celle du village de Bièvre qui sera organisée dès que possible ... Nous y attendons les habitants de Bièvre village, mais aussi toute autre personne qui n'aurait pas pu assister aux consultations villageoises précédentes.

En parallèle, nous avons décidé de créer **ce petit formulaire** pour enrichir davantage les réflexions futures avec une vision **la plus représentative possible** de la population.

Le public cible

Tout habitant de la commune qui souhaite contribuer à la réflexion pour améliorer le cadre de vie. Plus nous aurons de réponses, plus les actions mises en œuvre correspondront à vos besoins !

C'est le moment de donner votre avis, à vous de jouer ...

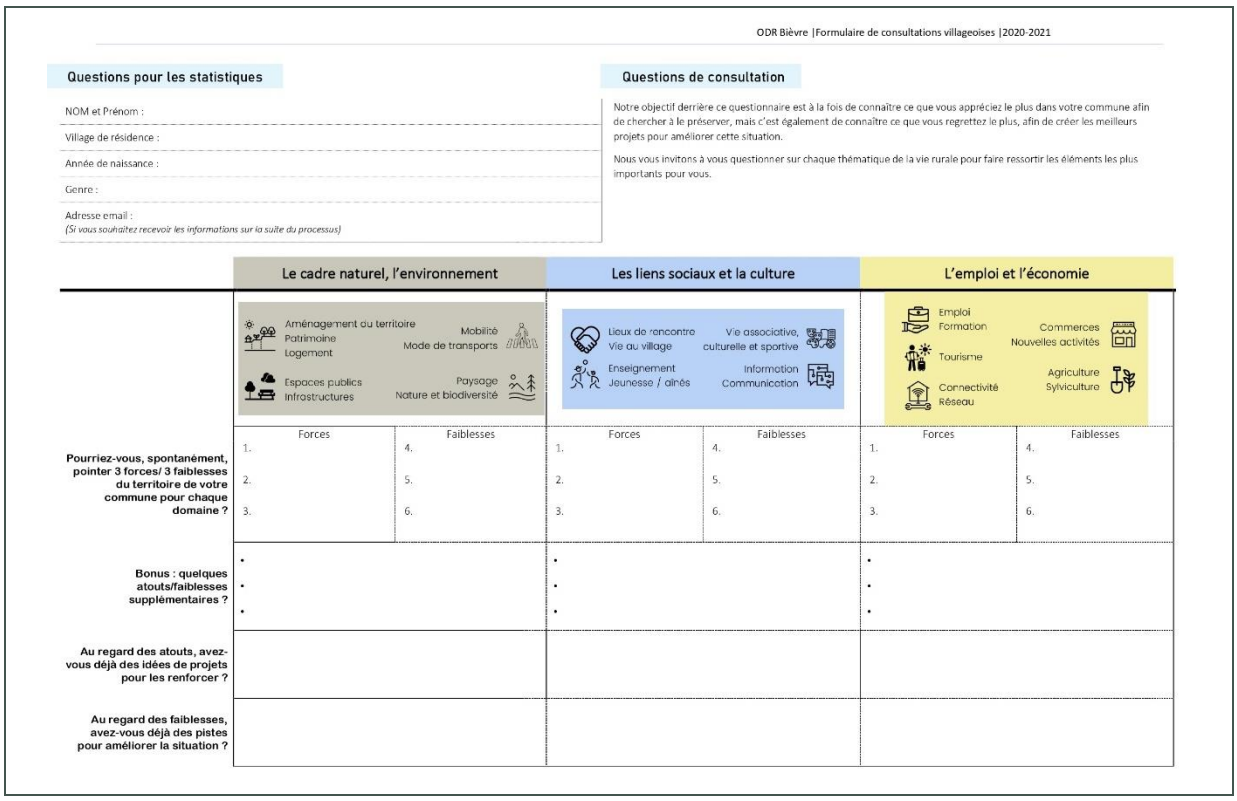

ODR Bièvre |Formulaire de consultations villageoises |2020-2021

Questions pour les statistiques

NOM et Prénom :

Village de résidence :

Année de naissance :

Genre :

Adresse email :
(Si vous souhaitez recevoir les informations sur la suite du processus)

Questions de consultation

Notre objectif derrière ce questionnaire est à la fois de connaître ce que vous appréciez le plus dans votre commune afin de chercher à le préserver, mais c'est également de connaître ce que vous regrettez le plus, afin de créer les meilleurs projets pour améliorer cette situation.

Nous vous invitons à vous questionner sur chaque thématique de la vie rurale pour faire ressortir les éléments les plus importants pour vous.

	Le cadre naturel, l'environnement		Les liens sociaux et la culture		L'emploi et l'économie	
	Aménagement du territoire, Patrimoine, Logement, Mobilité, Mode de transports, Espaces publics, Infrastructures, Paysage, Nature et biodiversité		Lieux de rencontre, Vie au village, Vie associative, culturelle et sportive, Enseignement, Jeunesse / aînés, Information, Communication		Emploi, Formation, Commerces, Nouvelles activités, Tourisme, Agriculture, Sylviculture, Connectivité, Réseau	
	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses
Pourriez-vous, spontanément, pointer 3 forces/ 3 faiblesses du territoire de votre commune pour chaque domaine ?	1. 2. 3.	4. 5. 6.	1. 2. 3.	4. 5. 6.	1. 2. 3.	4. 5. 6.
Bonus : quelques atouts/faiblesses supplémentaires ?	• • •		• • •		• • •	
Au regard des atouts, avez-vous déjà des idées de projets pour les renforcer ?						
Au regard des faiblesses, avez-vous déjà des pistes pour améliorer la situation ?						

La publicité a été réalisée sur le site internet communal et relayée sur la page Facebook communale. Un article dans le journal Lavenir est également paru le 17 mai 2021. L'invitation à compléter le formulaire est aussi parue dans le bulletin communal de mars 2021. Toutes les invitations renvoyaient vers l'article spécifique créé sur le site internet de l'ODR où se trouvaient les liens vers le formulaire à télécharger et le formulaire à compléter en ligne. Le formulaire est resté actif jusqu'à ce que la réunion de consultation à Bièvre puisse se faire.

En tout**, 7 formulaires ont été complétés** dont 4 provenant d'habitants de Bièvre-village, un de Monceau, un de Bellefontaine et un de Gros-Fays. Les réponses recueillies ont été intégrées aux résultats des consultations villageoises.

Le formulaire en version papier est consultable en annexe.

5.3. Résultats des séances d'information-consultation

L'ensemble des résultats de la consultation des habitants ont été rassemblés dans un long tableau exhaustif remis à l'auteur de programme, c'est-à-dire :

- Les entretiens avec les personnes-ressources,
- Les séances d'information-consultation,
- Les formulaires de consultation remplis,

Il est organisé en 3 volets correspondant aux 3 piliers du développement durable (économie, environnement, social et culture), ce qui rejoint également la manière dont les citoyens ont été consultés. Pour chacun des volets, les informations ont été rassemblées en sous-thématiques et organisées par forces/atouts du territoire ; faiblesses/points faibles ; et autres informations, commentaires ou pistes de projets.

Ci-après (p.16) est reprise une synthèse qui a servi de retour vers la population via le bulletin communal.

5.4. Calendrier et bilan de la participation aux séances d'information-consultation (IC)

Liste des réunions d'information-consultation villageoises				
Date de l'IC	Villages concernés	Nb d'habitants (2020)	Nombre de participants	Conseillers communaux
22/09/2020	Bellefontaine	84	21 villageois	3
24/09/2020	Petit-Fays	130	12 villageois	5
29/09/2020	Monceau	258	13 villageois	3
06/10/2020	Six-Planes, Gros-Fays, Cornimont	206	16 villageois	4
08/10/2020	Oizy, Baillamont	327	18 villageois	3
13/10/2020	Naomé	341	8 villageois	2
20/10/2020	Graide	528	10 villageois	2
22/10/2020	Graide-station	240	6 villageois	1
29/06/2021	Bièvre	1080	10 villageois	2

Hors représentation des mandataires et de l'administration communale, 114 personnes ont participé aux IC, ce qui représente 3,4% de la population biévroise. Notons les conditions particulières de couvre-feu et de nouveau confinement annoncé qui ont probablement impacté la participation.

La dernière IC a d'ailleurs dû être organisée avec un décalage de 8 mois ! Cela a engendré une rupture dans la dynamique.

5.5. Retour à la population suite aux séances d'information-consultation

Un retour des séances d'IC a été réalisé dans le bulletin communal. Ce retour s'est fait **en deux étapes**. Premièrement, en décembre 2020, un article a été publié pour remercier les participants aux réunions et rassurer les citoyens de Bièvre-village pour qui la consultation avait été reportée. L'arrivée imminente du formulaire de consultation a également été annoncée. Ensuite, le bilan final est paru en septembre 2021 (voir ci-dessous).

Réunions de Bellefontaine, Petit-Fays et Gros-Fays

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE

Durant l'automne 2020 et en juin 2021, 9 consultations villageoises ont été organisées dans la commune de Bièvre afin que les habitants s'expriment sur leur commune et leur village sous différents angles : **économique**, **social** et **environnemental**.

En tout, **114 personnes** se sont déplacées, ce qui représente 3.4% de la population communale. La série des réunions a commencé en force à Bellefontaine, avec une participation de 21 habitants.

Ce village est d'ailleurs number one au niveau du taux de participation avec un total de 18,4% des personnes consultées. On retrouve ensuite Oizy et Baillamont, qui représentent ensemble 15,8% des participants.

En raison de la crise sanitaire, la consultation de Bièvre-village a dû être reportée et a eu lieu à la fin du mois de juin 2021. Ce décalage a quelque peu cassé la dynamique instaurée fin de l'année 2020 ; seules 5 personnes du village était présentes lors de cette soirée.

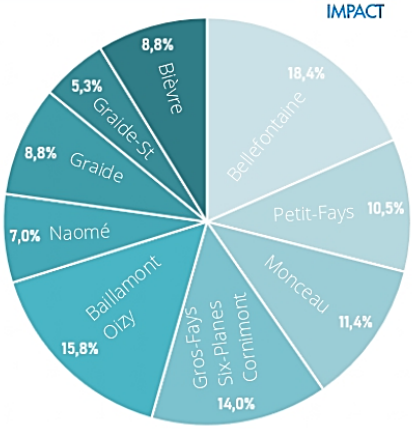

Taux de participation par consultation (sur un total de 114 participants)

Ce qu'il en ressort ?

Enjeux cruciaux

La connectivité du territoire

Une connexion Internet et une couverture mobile suffisante dans tous les villages ... Tels sont les souhaits des habitants de la commune. Particulièrement dans une période de crise sanitaire et de télétravail. Une des pistes proposées par les habitants serait de créer un espace de coworking à Bièvre afin de solutionner les problèmes de zones blanches pour les indépendants dans les villages.

La mobilité

Tenant compte de l'offre de transports en commun peu développée (surtout hors horaire scolaire) ainsi que de la mauvaise coordination entre les trains et les bus, la voiture apparait comme indispensable pour la plupart des habitants de la commune. Une alternative à la voiture, appréciée des bièvrois, est la mobilité douce. Cependant, le manque de trottoirs, ainsi que les aménagements piétons et les routes pour cyclistes peu sécurisés ne permettent pas une utilisation optimale des voies lentes. Les habitants soulignent aussi le manque de stationnement devant les commerces, aux abords des écoles et près de lieux stratégiques (centre médical de garde par exemple).

1 PILIER ENVIRONNEMENTAL
"habiter à Bièvre"

Les habitants se rendent compte de la chance qu'ils ont de vivre dans une commune verte, paisible et riche en patrimoine naturel. Ils veulent à tout prix préserver ce cadre de vie. Comment ? En sensibilisant à la **problématique des déchets** et en maintenant un **tourisme modéré**. Non à l'apparition de plus en plus d'attractions touristiques ... Oui à un accueil de qualité conciliant la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les habitants s'inquiètent fortement de l'utilisation des pesticides dans les pépinières et plus particulièrement pour la **culture des sapins de Noël**. Cela nuit à la biodiversité et à la qualité des sols, de l'eau et des paysages.

La **préservation de l'eau** apparait comme un enjeu important, notamment pour l'agriculture : les pompes agricoles connaissent des problèmes de tarissement en période sèche.

En ce qui concerne l'**aménagement du territoire,** les habitants insistent sur la préservation de l'**identité rurale** de leur région. Ils proposent d'aller plus loin sur le règlement urbanistique et de favoriser la rénovation d'anciennes bâtisses plutôt que de construite du neuf à l'écart du village. Notons qu'au regard de l'augmentation de la population, l'offre en logements sera à renforcer et à diversifier en vue de répondre aux besoins de la population actuelle et future. Il s'agit donc de viser un étalement urbain raisonné et maîtrisé.

2 PILIER SOCIAL "vivre ensemble"

" Nous trouvons important de se sentir écoutés dans notre commune ! "

Les habitants apprécient les divers **moyens de communication** mis en place par la Commune. Néanmoins, un manque d'échanges avec les services communaux est perçu de la part des habitants.

L'offre en services et logements sera à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques qui sont l'augmentation et le vieillissement de la population d'ici 2034. A ces tendances, s'ajoute également le départ des jeunes adultes vers d'autres communes au moment de leur entrée dans la vie active ; comment inciter ce public cible spécifique à rester sur le territoire ?

Malgré plusieurs comités de jeunesse bien actifs sur le territoire, **peu d'activités sont mises en place pour les adolescents** (12-25 ans). L'engagement d'une coordinatrice jeunesse devrait permettre à ce jeune public d'être davantage satisfait quant à ses besoins. Les habitants proposent également une autre piste : la création d'une maison de jeunes, un lieu de rencontres spécialement conçu pour les jeunes bièvrois.

La Résidence Saint-Hubert accueille les personnes plus âgées qui bénéficient chaque mois de conférences sur diverses thématiques. Néanmoins, les seniors bièvrois aimeraient davantage d'**activités intergénérationnelles**.

La population bénéficie de nombreuses **possibilités culturelles et sportives** mais trouve l'offre culturelle trop concentrée sur deux villages en particulier (Bièvre et Petit-Fays) et est en demande de plus d'activités tout public (scrapbooking, entraide avec échanges de services, création d'un jardin enchanté, etc). Quant à la vie sportive, les habitants plaident pour plus de diversité.

L'arrivée des **camps scouts** est un sujet frémissant pour la population bièvroise. Pour régler et adoucir la situation, la Commune a décidé de renforcer l'encadrement des camps scouts en mettant en place un règlement spécifique.

Les habitants apprécient particulièrement les **festivités locales**, et ce sur l'ensemble des villages de la commune. Ils expriment clairement le besoin de convivialité et d'espaces extérieurs sur le territoire pour **favoriser la rencontre** entre les habitants.

3 PILIER ÉCONOMIQUE "travailler à Bièvre"

" Une agriculture à taille humaine ! "

Les habitants apprécient les circuits-courts alimentaires lancés sur leur commune et estiment que les producteurs locaux devraient être davantage valorisés. L'**agriculture bièvroise** apparait être cependant trop centrée sur l'élevage et pas assez sur le maraîchage.

Un Groupe d'Achats Communs (GAC) s'est mis en place à Petit-Fays pour réaliser des commandes groupées de produits locaux. Connaissant un grand engouement et arrivant à saturation, la population propose d'en créer d'autres sur le territoire ou de mettre en place un marché de **produits locaux**.

Le **secteur économique** tourne relativement bien, entre autres grâce aux entreprises diverses et variées présentes sur le zoning communal. A noter aussi que le territoire regorge d'indépendants. Cependant, la population regrette qu'il y ait peu d'emplois au sein des entreprises locales. De plus, les habitants trouvent que les commerces sont fort concentrés sur Bièvre-village.

Suites ?

Depuis la fin des consultations villageoises, trois tables-rondes ont été organisées autour des piliers du développement durable (social, économique, et environnemental). Les résultats de ces trois rencontres spécifiques seront quant à eux exploités avec la Commission Locale de Développement Rural et serviront de base pour l'élaboration de la stratégie du Programme Communal de Développement Rural de la commune de Bièvre.

Pour suivre l'ODR

Sur le site internet de l'opération de développement rural : www.pcdr-bievre.info/

Ou contactez :

- **Michaël Modave** // bourgmestre FF en charge du PCDR
  modavemichael@outlook.be 0479 84 00 99
- **Fabienne Delperdange** // agent relais
  f.delperdange@bievre.be 061 23 96 61
- **Alisée Lequeux // Annick Samyn // Juliette Maquet** // agents
  semois@frw.be 063 44 02 02

6. Diagnostic partagé : 3 tables-rondes du développement durable

La dernière réunion d'information-consultation ne pouvant toujours pas se tenir en présentiel, il a été décidé de réaliser (en mai et juin 2021), en visioconférence, les trois tables-rondes du développement durable. La décision a été prise de procéder ainsi, car cette étape apporte une vision assez globale sur la commune et non centrée sur les villages. Les grands enjeux communaux ont pu être mis en avant.

Ces rencontres avaient pour objectifs :

1. La **validation du diagnostic partagé** réalisé par l'auteur de programme
2. La définition des grands objectifs, des **défis pour le territoire communal**

Pour ces tables-rondes, l'ensemble des citoyens a été invité via des articles parus sur Facebook, le site internet communal et dans la presse locale. Les participants aux séances d'IC qui avaient laissé leurs coordonnées ont également reçu une invitation à participer aux tables-rondes. En plus de cela, les acteurs locaux ont été contactés personnellement afin de venir enrichir le débat. Centre culturel, Office du tourisme, Parc naturel, … ont participé et ont apporté un regard plus large.

Les réunions se sont tenues en visio-conférence, tout d'abord parce que les personnes contactées disposaient du matériel nécessaire pour participer, ensuite pour éviter de prendre trop de retard dans le processus d'élaboration du PCDR. Il est à noter que dans les communications vers les citoyens, des solutions pour les personnes non équipées étaient proposées via les ordinateurs disponibles à la bibliothèque.

Participation aux tables-rondes			
	Date	Participants	Organismes spécifiques représentés
Pilier environnement	18/05/2021	14	Maison de l'urbanisme de Namur, Natagora, contrats rivières Lesse et Semois-Chiers, Office du tourisme, Centre culturel, Centre d'histoire locale, seconds résidents
Pilier social	25/05/2021	11	Bibliothèque, Office du tourisme, Centre culturel, Parc naturel Ardenne Méridionale, Plan de cohésion sociale, seconds résidents
Pilier économie	01/06/2021	9	Agriculteur, Office du tourisme, Centre culturel, indépendante Rem : L'agence de développement local a dû décliner l'invitation le soir-même

6.1. Le diagnostic partagé en trois tables-rondes

6.1.1. Méthodologie

Les 3 réunions se sont déroulées en visio-conférence sur la plateforme de participation de la FRW. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour permettre aux citoyens de participer, via la mise à disposition d'ordinateurs de la bibliothèque.

Préalablement aux réunions :

- L'auteur de programme a réalisé le **diagnostic partagé du PCDR** en se basant sur une analyse AFOM et en a tiré certaines conclusions.

Captures d'écran prises durant les tables-rondes du développement durable

- L'auteur et la FRW ont analysé ce travail pour isoler les thématiques qui représentent un réel enjeu pour le territoire de Bièvre.
- Dans l'idée d'avancer vers une stratégie, il a été décidé de formuler ces enjeux sous la forme de **questions centrales**. Les participants des tables-rondes donneront une direction à prendre à ces enjeux, ce qui orientera alors les objectifs généraux de la stratégie.

Des réunions en 4 temps :

1. Présentation du contexte de l'Opération de Développement Rural de Bièvre (ODR)
2. En plénière, présentation, par l'auteur et la FRW, de l'enjeu et des éléments du diagnostic partagé qui ont mené à ce questionnement
3. Création de sous-groupes de 4 à 5 personnes
   → choix d'un secrétaire et prise de notes sur un document partagé dans Google Drive
   - Validation/adaptation du diagnostic partagé
   - Discussions sur l'enjeu :
     - Validation et/ou modification de l'enjeu
     - Formulation d'objectifs à long terme pour cet enjeu : « Chiche qu'à Bièvre, en 2035, … »
   - Choix d'un élément phare à partager en plénière
4. Présentation en plénière d'éléments pointés par chaque sous-groupe

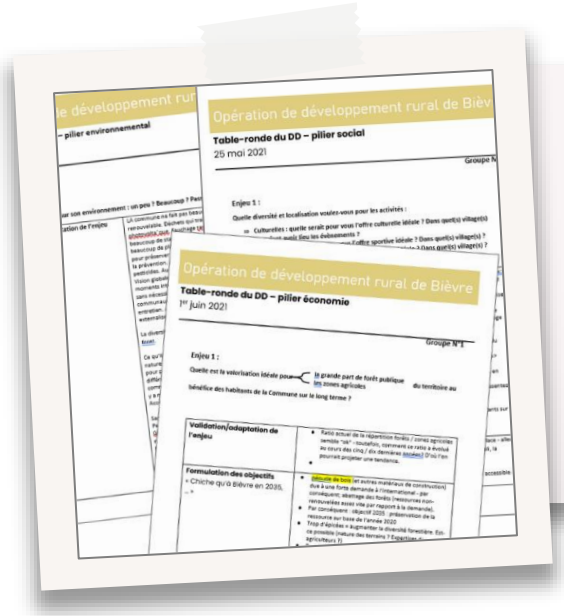

Une fois les participants répartis dans les sous-groupes, les animateurs leur ont fourni un lien renvoyant vers un document en ligne à compléter.

Cela permettait à tout le monde de lire en direct ce que le rapporteur écrivait, voire de se relayer dans l'écriture.

L'ensemble des réflexions n'étant pas ensuite repartagé en plénière, le compte-rendu a également pu être complété par ces notes.

6.1.2. Vue globale sur les enjeux identifiés aux tables-rondes

Les questions ci-dessous ont été soumises aux participants des tables-rondes. Les éléments d'analyse présentés sont disponibles dans les comptes rendus complets des 3 tables-rondes, en annexe. Pour chacune de ces questions, les participants ont été invités à confirmer ou non l'identification d'un enjeu lié.

Suite à l'appropriation des enjeux, il a été demandé aux participants d'établir des objectifs à long terme pour le territoire. Il leur a été demandé d'avoir une vision idéaliste, de donner, pour chaque enjeu, la direction lointaine qu'il serait souhaitable de prendre. Ces objectifs ont été formulés sous la forme de : « Chiche qu'à Bièvre, en 2035, … ».

Les résultats sont repris dans la partie 3 de ce PCDR, les détails sont disponibles dans le compte-rendu annexé.

6.2. Publication des résultats des tables-rondes

Un retour sur les tables-rondes a été effectué via une publication sur Facebook et le 07/09/2021, les résultats des consultations villageoises, ainsi que des tables-rondes ont été présentés au Conseil communal.

Cette présentation a débouché sur une publication dans le journal L'Avenir du Luxembourg du lendemain.

Article Avenir du Luxembourg du 08 septembre 2021

l'avenir

a Deux enjeux: connectivité et mobilité

Les réunions organisées dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau PCDR font ressortir deux enjeux principaux. Explications.

Étienne Wanlin
Publié le 08-09-2021 à 06h00

©ÉdA

Lors du conseil communal du 7 septembre 2020, Alisée Lequeux, Juliette Maquet et Annick Samyn, agents de développement au sein de la Fondation Rurale de Wallonie, étaient venues expliquer ce qu'est un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et les différentes étapes nécessaires à son élaboration. Un an plus tard quasiment jour pour jour, elles nous reviennent pour tirer le bilan des consultations populaires et des tables rondes organisées sur le territoire communal de Bièvre. Cent quatorze personnes ont participé aux consultations populaires soit environ 3,5% de la population avec un pic de participation à Bellefontaine où 22% de la population était représentée. Deux grands enjeux sont ressortis de ces consultations: la connectivité sur le territoire communal et la mobilité. Situation typique des communes extrêmement rurales, Bièvre est dans un système du «tout à la voiture» avec ses enjeux de sécurité routière et avec peu d'alternatives en mobilité douce ou en transports en commun. Trois grands thèmes ont été abordés au cours de ces rencontres villageoises: «Vivre ensemble à Bièvre», «Habiter à Bièvre», «Travailler et entreprendre à Bièvre». Parmi les éléments soulevés par les citoyens, on peut citer le peu d'activités pour les adolescents, le besoin de plus de convivialité et de rencontres, une décentralisation de l'offre culturelle trop concentrée sur Bièvre et Petit-Fays, la crainte du tourisme de masse et la volonté de développer davantage le tourisme vert, la valorisation de l'histoire locale et du patrimoine (naturel, bâti, culturel, historique et humain), une volonté de préserver un environnement de qualité, une volonté de soutenir l'économie locale (artisanat, commerces de proximité, etc).

Composition de la CLDR

La composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) était à l'ordre du jour du conseil, décidée à huis clos. Cet organe consultatif doit être composé de personnes issues de toutes les composantes de la population (profession, âge, genre, catégorie socio-professionnelle, village, etc). Le nombre de membres devra être compris entre 10 et 30 membres effectifs et autant de membres suppléants. La commune sera également représentée à hauteur de maximum 25% d'élus. Cette commission aura pour mission de définir le PCDR (Programme communal de développement rural), de veiller à sa mise en œuvre et de servir de relais entre les habitants et la commune.

Suite à un appel à candidatures, 32 personnes ont manifesté leur intérêt à faire partie de cette CLDR dont 6 domiciliés hors commune mais ayant une attache au territoire. Le Conseil communal va donc décider des membres retenus pour intégrer la commission, ainsi que désigner les représentants communaux qui en feront partie.

Copyright © Editions de L'Avenir Presse SRL | Ce site est protégé par le droit d'auteur / route de Hannut 38 5004 Namur / Tel 081 24 88 11 / N° d'entreprise BE 0756 583 667
cim internet

7. La commission locale de développement rural (CLDR)

7.1. Une CLDR composée en deux temps

7.1.1. Composition d'une première CLDR en 2021

Les premiers appels à intégrer la CLDR ont été lancés durant les séances d'information-consultation villageoises via la distribution d'un dépliant. Des publications invitant à poser sa candidature ont été émises sur Facebook et dans le bulletin communal à partir de décembre 2020. L'encouragement à se porter candidat a été associé à toutes les publications jusqu'à ce que le village de Bièvre ait pu avoir sa séance d'information-consultation (juin 2021).

Un total de **32 candidatures** a été reçu dont 6 seconds-résidents de la commune. Le 6 septembre 2021, sur base d'une analyse effectuée par la FRW et le Collège, le Conseil communal a décidé de ses représentants au sein de la CLDR et de la composition de celle-ci.

L'analyse des candidatures visait à mettre en avant les points forts et les points faibles de la diversité des candidats aux niveaux des âges, du genre du secteur socio-économique, du village représenté.

Le Conseil communal n'a pas souhaité intégrer les seconds-résidents à la Commission ; le seul membre de la commission non domicilié sur la Commune est la directrice du Centre culturel.

La CLDR arrêtée par le Conseil est composée de 30 membres dont 24 citoyens et 6 mandataires. La délibération du Conseil communal est disponible en annexe.

La CLDR de Bièvre lors de sa 1ère réunion

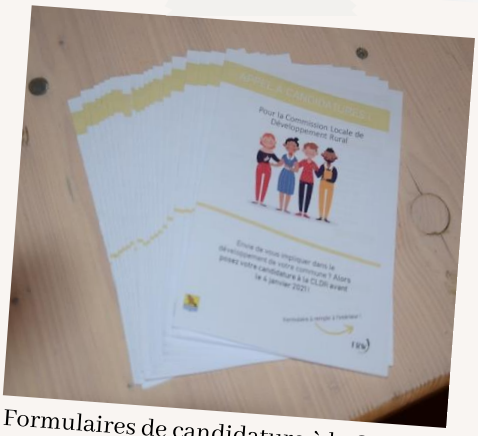

Formulaires de candidature à la CLDR donnés aux IC

7.1.2. Renouvellement de la CLDR en 2023

Au fil de l'élaboration, quelques membres de CLDR ont remis leur démission. Par ailleurs, certains citoyens ont manifesté leur souhait d'intégrer la commission, comme par exemple un couple fraîchement domicilié qui avait suivi la démarche de consultation en tant que seconds résidents. Ainsi, face à 9 démissions et 5 nouvelles candidatures, le Conseil communal a officialisé une nouvelle liste de membres.

La CLDR comporte finalement **26 membres (21 citoyens et 5 élus)**. Elle représente toutes les classes d'âge et est assez équilibrée dans sa mixité de genre et de secteur d'activité. Le village de Six-Planes n'est malheureusement pas représenté. La délibération de ce Conseil communal du 08/05/2023 est disponible en annexe.

Analyse de la composition de la CLDR - 2023

Répartition par génération

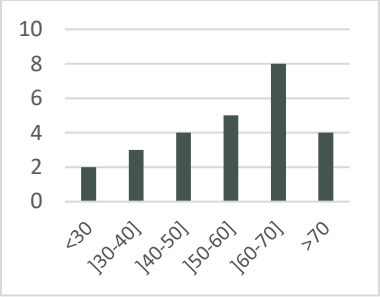

Répartition par genre

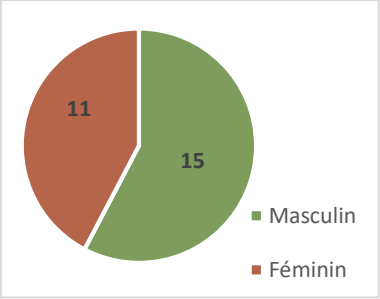

Secteurs d'activité représentés

Membres actifs dans l'associatif : 17
Retraités, étudiant
Professions libérales / médicales
Construction et énergie
Commerce, indépendants
Service public
Secteur social, Secteur culturel
Agriculture
Employés divers
Tourisme
Conseil communal : 5

Comparaison de la répartition des villages de résidence des membres de la CLDR avec ceux de la population de Bièvre.

Représentation des villages dans la CLDR

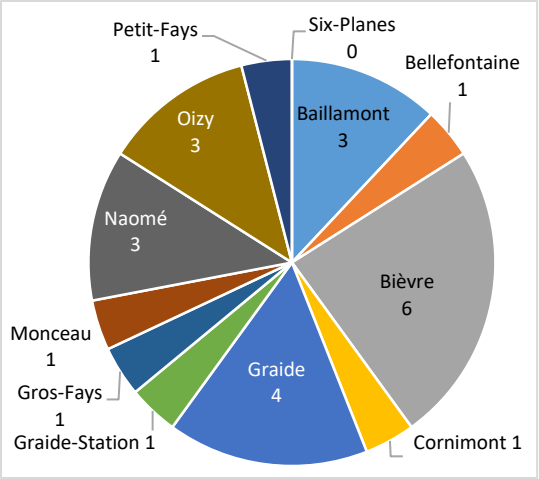

Nombre d'habitants par village

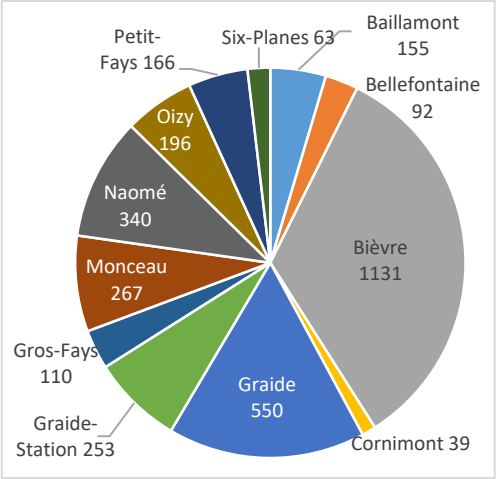

Liste des membres de la CLDR au moment de l'approbation du PCDR

	NOM	Prénom	Genre	Village	Profession / Mandat politique	Année de naissance
	Représentants politiques					
1	Modave	Michael	H	Oizy	Bourgmestre faisant-fonction	
2	Clarinval	David	H	Bièvre	Conseiller	
3	Martin	Francis	H	Baillamont	Conseiller	
4	Gérard	André	H	Bièvre	Conseiller	
5	Martin	Annie	F	Graide	Conseillère	
	Citoyens					
6	Adant	François	H	Petit-Fays	Coordinateur d'une asbl à vocation sociale	1978
7	André	Claude	H	Monceau	Agriculteur en invalidité	1959
8	Cornil	Martine	F	Naomé	Communication	1964
9	Coulonval	Lucas	H	Graide	Etudiant éducateur spécialisé, comité de village	2001
10	Datso	Christo	H	Naomé	Employé secteur bancaire	1958
11	Dauby	Freddy	H	Bièvre	Pensionné	1950
12	Dion	Marianne	F	Bièvre	Infirmière retraitée	1958
13	Francotte	Soho	F	Baillamont	Indépendante	1986
14	Gilot	Agnes	F	Bièvre	Retraitée (auparavant secteur de la vente)	1957
15	Gilson	Christian	H	Oizy	Propriétaire de gîte	1956
16	Hardy	Marie	F	Bouillon	Animatrice + directrice du Centre Culturel	1975
17	Lambot	Sarah	F	Oizy	Employée à la bibliothèque - Romaniste	1989

18	Maldague	Claude	H	Graide-Station	Kinésithérapeute	1961
19	Maldague	Emile	H	Bellefontaine	Commissaire de police	1952
20	Nicolas	Florian	H	Graide	Technicien PEB-énergie-techniques spéciales	1994
21	Reitz	Chantal	F	Naomé	Employée administrative	1962
22	Seron	Marie-Pierre	F	Gros-Fays	Agent conseil ONE	1966
23	Snoeck	Severine	F	Graide	Indépendante	1970
24	Tate	Freddy	H	Cornimont	Retraité (auparavant Caterpillar et communauté française)	1952
25	Valvekens	Emmanuelle	F	Bièvre	Architecte d'intérieur / agent immobilier	1981
26	Versteegen	Renaud	H	Baillamont	Ex-pompier - Musicien	1972

7.2. CLDR - Réunion d'installation

La première réunion de CLDR a eu lieu le 12/10/2021 avec un ordre du jour relativement conséquent. La réunion visait les objectifs suivants :

- Compréhension de la démarche dans laquelle ils sont impliqués
- Faire connaissance, être à son aise dans le groupe pour exprimer aisément ses opinions
- Adopter un règlement d'ordre intérieur

7.2.1. Compréhension de la démarche de développement rural

Les participants ont été accueillis et un dossier PCDR leur a été remis. Ce dossier a été parcouru en direct avec les membres. Il comprend :

- Des fiches aide-mémoire explicitant les termes ODR, PCDR, CLDR,…
- Le calendrier prévisionnel de l'élaboration
- Les 14 fiches descriptives de la commune (vulgarisation de la partie 1 du PCDR)
- L'article de synthèse des réunions de consultation citoyenne.

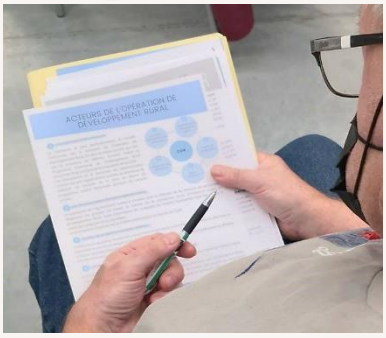

La remise d'un dossier papier aux membres de la CLDR apporte un aspect formel à leur engagement et leur permet de revenir quand ils le souhaitent sur la grande quantité d'informations fournies.

Les mots-clés ont été notés en direct au tableau.

Ensuite, de manière à mettre en avant l'état d'esprit du groupe, les membres ont été invités à exprimer des mots-clés qu'ils associent avec leur présence au sein de la CLDR.

7.2.2. Le speed-meeting

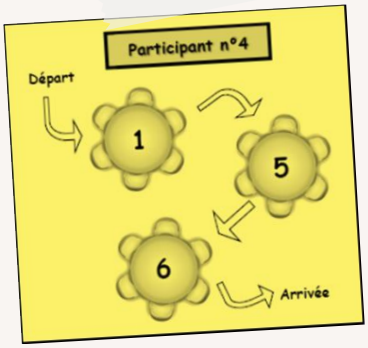

Le speedmeeting, inspiré du speedating, est une méthode d'animation qui permet aux participants de rencontrer en un laps de temps assez court, le plus grand nombre de personnes différentes. Le principe est d'organiser des tablées successives où, via un parcours personnalisé pour chacun, les participants rencontrent à chaque tour des interlocuteurs complètement différents.

La feuille de route détermine le numéro de la tablée où doit se rendre le participant à chaque tour.

Une animation était ensuite prévue pour permettre au groupe de faire connaissance. Il s'agit d'un speed-meeting où, les membres de la CLDR ont rencontré, en 3 étapes, une douzaine de membres différents. À chaque tour, une animation était proposée pour amorcer les discussions et pousser les membres à faire connaissance : cartes thématiques, cartographie des activités/lieux favoris sur la commune, questions à poser à son voisin. Les 6 tablées étaient réparties dans les locaux de la bibliothèque.

Illustration des activités proposées durant le speedmeeting

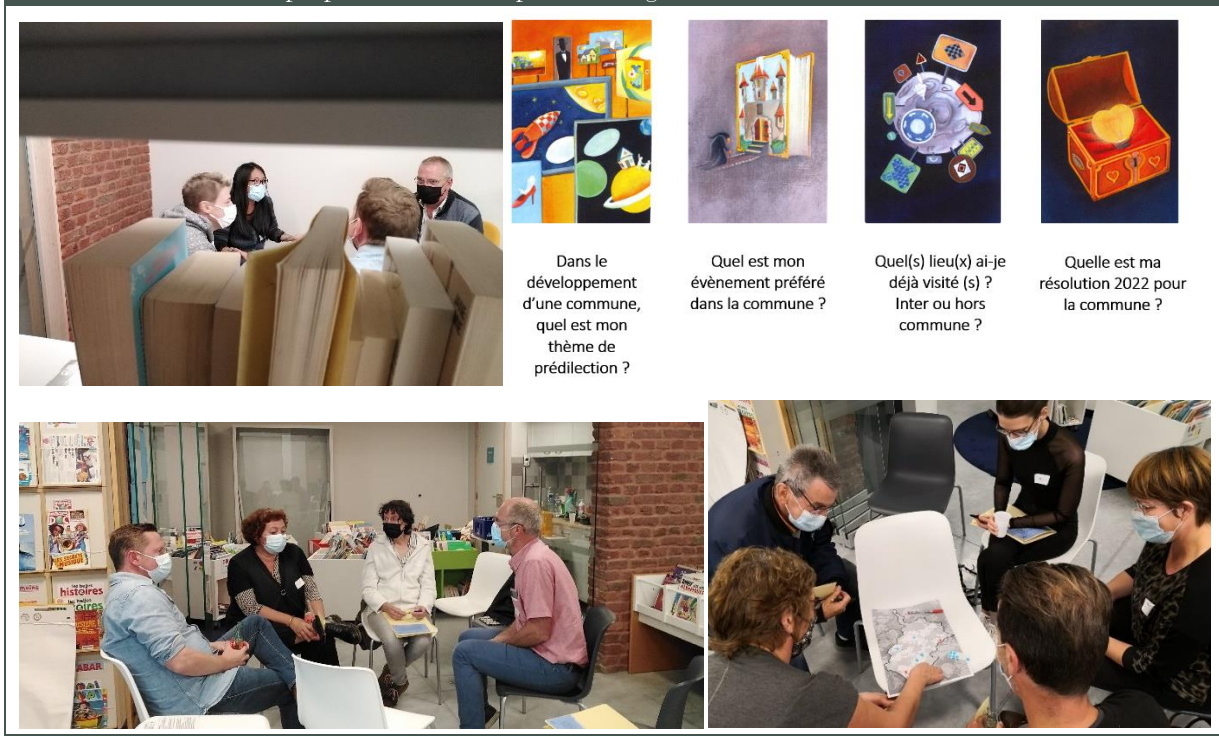

7.2.3. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la CLDR

Un projet de ROI a été envoyé préalablement à la réunion aux membres de la CLDR. Ceux-ci ont ainsi pu en prendre connaissance s'ils le souhaitaient. En réunion, les points principaux du document ont été expliqués et la CLDR a approuvé le ROI sans remarque.

Le ROI a ensuite été soumis au Conseil communal du 08/11/2021 pour approbation définitive, il est disponible dans la délibération en annexe.

8. Phase d'élaboration d'une pré-stratégie

8.1. CLDR - Prise de connaissance de la matière et réflexion stratégique

Cette seconde réunion de la CLDR, le 21/10/2021, avait pour objectif de permettre aux membres de s'approprier l'ensemble de la matière produite jusqu'alors dans le processus d'élaboration. La méthode utilisée est celle de l'arpentage.

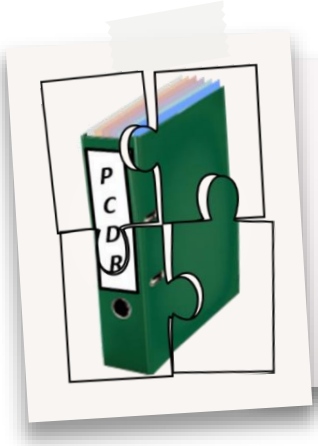

Arpentage : La méthode consiste à répartir un document à lire entre tous les participants de manière équitable, mais avec une distribution au hasard. Chacun est responsable de ce qu'il a lu, car il n'y a que lui qui l'a lu. S'ensuit alors une discussion de groupe et un partage de ce que chacun a retenu.

Cette méthode née de l'éducation populaire permet à un groupe d'assimiler un ouvrage collectivement et d'en comprendre l'objet. Ici, elle a permis à la CLDR d'assimiler en une séance toute la matière issue des réunions villageoises et des tables-rondes.

8.1.1. Adaptation de la méthode de l'arpentage à nos besoins

Le document soumis à l'arpentage est une compilation des étapes précédentes, rassemblées thématique par thématique. Ainsi, ont été proposées en lecture **10 fiches à analyser** (4 pour le pilier social, 3 pour le pilier environnemental et 3 pour le pilier économique). Chaque fiche comprenait une seule thématique où étaient rassemblées les données suivantes :

i) Diagnostic partagé de l'auteur sous la forme d'une grille AFOM (synthèse des apports de la partie 1 et de la population)

ii) Analyse de la grille AFOM faite par l'auteur et mettant en avant les enjeux de la thématique

iii) Résultats des tables-rondes qui réagissent aux enjeux décrits et proposent des directions à prendre.

La CLDR a été scindée en 3 sous-groupes. Dans chaque sous-groupe, les 10 fiches ont été distribuées (chaque fiche a donc été lue 3 fois). Ensuite, le travail sur le contenu a été effectué en 4 phases :

Phase 1 - Moment individuel : chaque membre de CLDR prend quelques minutes pour lire et s'approprier la fiche qu'il a reçue avec pour rôle de devenir maître de cette fiche et de relayer par la suite les informations importantes aux autres personnes du sous-groupe.

Phase 2 - Moment collectif – par pilier du DD : dans chaque sous-groupe, les membres de CLDR sont invités à se réunir par pilier. Ainsi, les personnes ayant une fiche en rapport avec le pilier social se mettent ensemble, il en va de même pour les piliers économique et environnemental. L'instruction qui a été donnée à ce stade était de partager les réflexions personnelles et de se mettre d'accord sur les éléments importants à souligner.

Phase 3 - Moment collectif – par sous-groupe : les sous-groupes complets se rassemblent et sont invités à dégager les directions, les intentions pour les 10 années à venir, en vue de permettre à l'auteur de proposer une stratégie pour le PCDR.

Phase 4 - Partage des résultats : finalement, chacun des 3 sous-groupes a été invité à présenter son travail à tout le monde.

Exemple d'une fiche présentée en lecture par arpentage

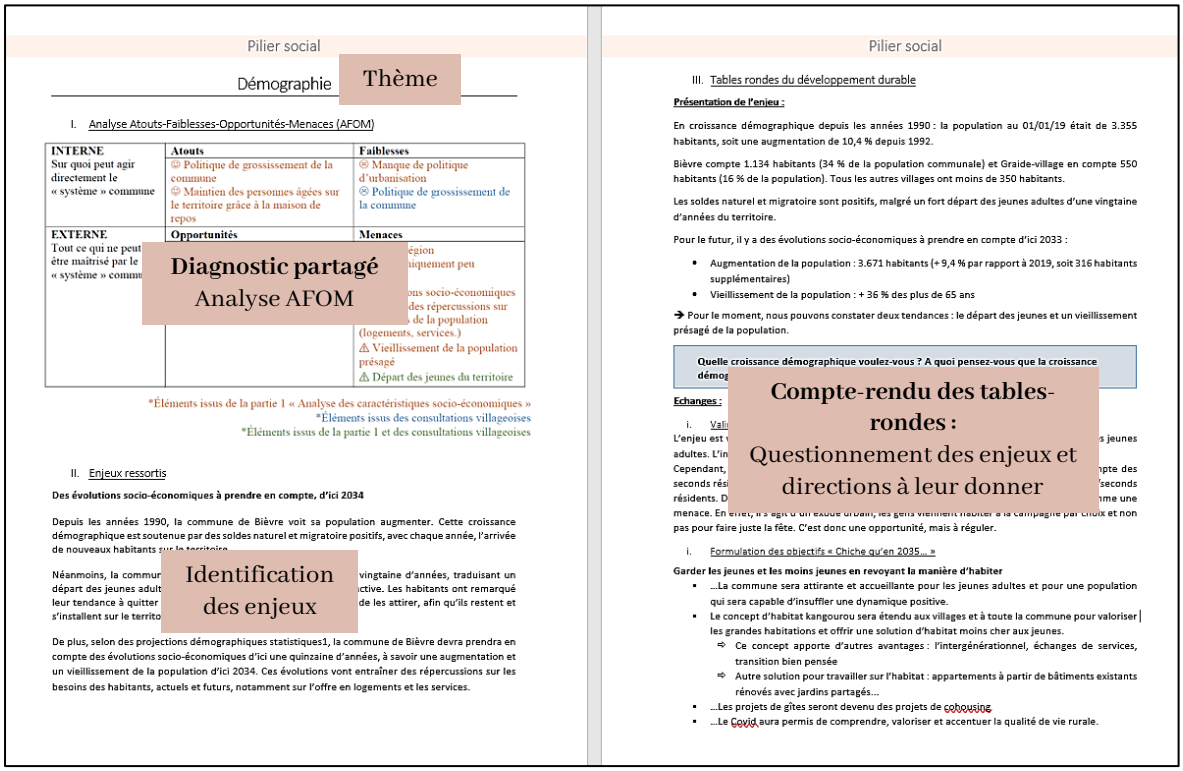

Pilier social

Démographie

Thème

I. Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune	Atouts	Faiblesses
	☺ Politique de grossissement de la commune ☺ Maintien des personnes âgées sur le territoire grâce à la maison de repos	☹ Manque de politique d'urbanisation ☹ Politique de grossissement de la commune
EXTERNE Tout ce qui ne peut être maîtrisé par le « système » comm	**Opportunités**	**Menaces**
		⚠ Vieillissement de la population présagé ⚠ Départ des jeunes du territoire

Diagnostic partagé
Analyse AFOM

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments issus des consultations villageoises
*Éléments issus de la partie 1 et des consultations villageoises

II. Enjeux ressortis

Des évolutions socio-économiques à prendre en compte, d'ici 2034

Depuis les années 1990, la commune de Bièvre voit sa population augmenter. Cette croissance démographique est soutenue par des soldes naturel et migratoire positifs, avec chaque année, l'arrivée de nouveaux habitants

Identification des enjeux

De plus, selon des projections démographiques statistiques1, la commune de Bièvre devra prendra en compte des évolutions socio-économiques d'ici une quinzaine d'années, à savoir une augmentation et un vieillissement de la population d'ici 2034. Ces évolutions vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, actuels et futurs, notamment sur l'offre en logements et les services.

Pilier social

III. Tables rondes du développement durable

Présentation de l'enjeu :

En croissance démographique depuis les années 1990 : la population au 01/01/19 était de 3.355 habitants, soit une augmentation de 10,4 % depuis 1992.

Bièvre compte 1.134 habitants (34 % de la population communale) et Graide-village en compte 550 habitants (16 % de la population). Tous les autres villages ont moins de 350 habitants.

Les soldes naturel et migratoire sont positifs, malgré un fort départ des jeunes adultes d'une vingtaine d'années du territoire.

Pour le futur, il y a des évolutions socio-économiques à prendre en compte d'ici 2033 :

- Augmentation de la population : 3.671 habitants (+ 9,4 % par rapport à 2019, soit 316 habitants supplémentaires)
- Vieillissement de la population : + 36 % des plus de 65 ans

➔ Pour le moment, nous pouvons constater deux tendances : le départ des jeunes et un vieillissement présagé de la population.

Quelle croissance démographique voulez-vous ? A quoi pensez-vous que la croissance démog

Echanges :

Compte-rendu des tables-rondes : Questionnement des enjeux et directions à leur donner

i. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035… »

Garder les jeunes et les moins jeunes en revoyant la manière d'habiter

- …La commune sera attirante et accueillante pour les jeunes adultes et pour une population qui sera capable d'insuffler une dynamique positive.
- Le concept d'habitat kangourou sera étendu aux villages et à toute la commune pour valoriser les grandes habitations et offrir une solution d'habitat moins cher aux jeunes.
  - ⇨ Ce concept apporte d'autres avantages : l'intergénérationnel, échanges de services, transition bien pensée
  - ⇨ Autre solution pour travailler sur l'habitat : appartements à partir de bâtiments existants rénovés avec jardins partagés…
- …Les projets de gîtes seront devenu des projets de cohousing
- …Le Covid aura permis de comprendre, valoriser et accentuer la qualité de vie rurale.

8.1.2. Résultats de l'arpentage, ébauche de stratégie

Les résultats ont été collectés sur des post-it géants sous la forme d'une ébauche de stratégie ventilée par les 3 piliers du DD. Les objectifs principaux par pilier sont détaillés ci-dessous, les objectifs secondaires sont visibles dans le compte rendu repris en annexe.

Ce travail a ensuite été repris par l'auteur de programme pour proposer une stratégie complète.

Ébauche de stratégie réalisée par la CLDR via la méthode de l'arpentage

	Social	Économie	Environnement
Sous-groupe 1	• Maillage associatif (réseau, communication) • Concertation populaire • Solidarité	• Durable • Locale • Transversale • Alternative	• Habitat raisonné (urbanisme) • Diversification de la sylviculture • Mobilité douce en toute sécurité • Mobilité alternative
Sous-groupe 2	• Plan de cohérence urbanistique (patrimoine et recentrer l'habitat) • Cohésion sociale et des habitants • Attractivité pour les jeunes	• Tourisme intégré, vert et contrôlé, à pas d'homme • Commerces locaux et ambulants • NON : aux sapins de Noël non bio (car cela impacte les 3 piliers) et non aux chasses commerciales (mais OK avec les chasses traditionnelles)	• L'environnement devient homogène à cause de l'étalement des villages • L'environnement est de qualité, mais il se fait ronger progressivement • Devenir une référence en matière environnementale • Remettre en valeur la chance de vivre ici (sur les aspects nature, patrimoine, …)
Sous-groupe 3	• Optimisation de la communication autour des évènements • Valorisation des bénévoles, des groupements associatifs • Activités intergénérationnelles • Lieux de convivialité dans chaque village	• Relocaliser la filière bois • Biodiversité à augmenter • Mise en valeur du patrimoine de la commune (panneaux, …) • Centralisation des petits producteurs • Bornes électriques : anticiper • Zones blanches : vers un service garanti minimum	• Plus de civisme • Mobilité douce, trottoirs • Équilibre entre parking et espaces verts ; entre sécurité et non éclairage • Gestion de l'eau = épuration • Nouvelles constructions : ne pas dévisager les villages • Agriculture raisonnée

8.2. CLDR - Visite de terrain et introduction des ODD

Le 20/11/2021, une visite de terrain a été organisée à destination de la CLDR. Les objectifs de cette rencontre étaient multiples :

- Apporter un moment de convivialité et de cohésion du groupe
- Permettre à chaque membre de se remémorer l'ensemble des villages de la commune et de s'imprégner de leurs spécificités à chacun
- Visualiser les projets communaux en cours ou en préparation
- Visualiser des sites qui ont été cités lors des consultations villageoises et qui pourraient potentiellement être liés à un projet du PCDR

En complément à ces objectifs, lors de la visite de terrain ont été introduits les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

8.2.1. Méthodologie de la visite de terrain

Juste avant de débuter la visite de terrain, chaque membre de la CLDR s'est vu attribuer un carton ODD avec sa fiche explicative au verso. A partir de cette visite de terrain et jusqu'à la fin de l'élaboration du PCDR, il sera demandé aux membres de la CLDR d'être le garant de leur ODD et de veiller à ce que la stratégie et les projets du 2e PCDR de Bièvre ne nuisent pas à leur ODD.

Ensuite, durant toute une matinée, la CLDR a circulé en autocar de village en village. Les membres de CLDR ont été invités à présenter leur propre village au micro. La Commune et la FRW ont complété les informations en expliquant de futurs projets ainsi que divers éléments venant des consultations citoyennes et du diagnostic territorial.

Deux arrêts ont été effectués durant la visite de terrain :

- à Petit-Fays : présentation du GAC de Petit-Fays (achats groupés alimentaires)
- à la ferme Baijot à Naomé : présentation de l'histoire de la ferme et du principe de la coopérative fermière CoFarMe (développement de filières viande sur le territoire du PNAM).

8.3. CLDR – Confrontation de la pré-stratégie aux ODD

Pour cette réunion de CLDR qui s'est tenue le 18/01/2022, l'auteur de programme a présenté un projet de stratégie sur base du travail de la CLDR durant l'arpentage. La réunion avait 3 objectifs : évaluer le territoire au regard des ODD, évaluer la pré-stratégie et organiser les groupes de travail thématiques.

Pré-stratégie proposée par l'auteur à la CLDR

Bièvre dans 10 ans : Commune conviviale, durable et exemplaire (intitulé final à définir)			
Piliers du développement durable	**Pilier social**	**Pilier économique**	**Pilier environnemental**
Objectifs généraux	**1 – Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants**	**1 - Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire**	**1 - Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle**
Objectifs/mesures spécifiques	1.1 - Offrir des lieux et moments de convivialité dans les villages	1.1 - Encourager les circuits courts en valorisant les productions locales (agriculture, bois)	1.1 - Renforcer l'offre en transports collectifs
	1.2 - Fédérer et intégrer les habitants, des plus jeunes aux plus âgés	1.2 - Impulser un tourisme « à pas d'hommes » basé sur les spécificités patrimoniales du territoire	1.2 - Développer des initiatives et des liaisons de mobilité douce en toute sécurité
	1.3 - Renforcer la communication depuis et vers les citoyens, et entre les acteurs du territoire		
Objectifs généraux	**2 - Valoriser les forces vives du territoire**	**2 - Renforcer l'attractivité du territoire communal**	**2 - Préserver l'identité rurale des villages**
Objectifs/mesures spécifiques	2.1 - Soutenir le tissu associatif local	2.1 - Accroître la dynamique des villages par des activités économiques de proximité et de l'emploi, et par une meilleure connectivité du territoire	2.1 - Développer un habitat cohérent et raisonné sur le territoire
	2.2 - Optimiser les infrastructures existantes	2.2 - Favoriser l'accès au logement pour tous via de nouvelles formes d'habitat	2.2 - Protéger le cadre environnemental de qualité de la commune

8.3.1. Méthode d'évaluation de la pré-stratégie

L'exercice qui a été proposé aux membres de la CLDR était de remplir un petit questionnaire en binôme comprenant les questions suivantes :

1) Mon ODD à Bièvre [1]: estimer la situation actuelle de l'ODD sur le territoire de Bièvre et lui donner une cote sur une échelle de 0 à 5 (0 = invisible ; 5 = très présent)
2) Mon ODD - leviers et menaces : réflexion sur les éléments qui favorisent ou menacent la situation actuelle de l'ODD
3) Mon ODD dans la stratégie : vérifier si la stratégie va dans le bon sens, qu'elle tend à corriger les menaces et renforcer les leviers plutôt que l'inverse
4) Conclusion : faut-il ou non adapter la stratégie telle que présentée ?

La méthode d'évaluation avait deux objectifs : vérifier l'adéquation de cette stratégie avec l'ODD qui a été attribué aux membres et évaluer la situation initiale du territoire communal au niveau des ODD.

Les réflexions individuelles ont ensuite été partagées en plénière, mettant en avant les points forts et points faibles de la commune, sur les services et outils disponibles (ou non) pour la population. A chaque discussion sur un ODD, le lien avec la stratégie proposée a été estimé.

[1] L'administration régionale n'ayant pas encore établi d'indicateurs pour évaluer les territoires wallons sous l'angle des ODD, le choix a été de laisser les membres de la CLDR évaluer chaque ODD. Cet exercice est subjectif, mais permet tout de même de pointer les plus grosses lacunes du territoire.

Exemple de questionnaire utilisé pour évaluer la pré-stratégie

2. Manger mieux

1/ Mon ODD à Bièvre

Sous quelle forme mon ODD est-il présent ?
Comment le voit-on ?
Cotation de 0 (invisible) à 5 (très présent)

2/ Mon ODD : leviers et menaces

Qu'est-ce qui le renforce ?
Qu'est-ce qui le menace ?

3/ Mon ODD dans la stratégie

La stratégie prend-elle en compte les menaces et/ou les leviers ?
Oui – Non

4/ Conclusion

Y a-t-il des modifications à apporter à la stratégie ?

1- Mon ODD à Bièvre

0	1	2	3	4	5

2- Mon ODD : leviers et menaces

3- Mon ODD dans la stratégie

4- Conclusion

8.3.2. Résultats de l'évaluation de la pré-stratégie

La réflexion a permis de mettre en évidence que **la prise en compte des enjeux énergétiques a été estimée manquante**. En effet, la CLDR a estimé qu'il s'agit d'un point faible de la commune qu'il conviendrait d'ajouter au programme.

Les modifications apportées à la stratégie sont les suivantes : au niveau de l'objectif général environnement, ajout de « et une politique énergétique durable » ; et ajout d'une mesure spécifique en relation avec l'énergie dans cet objectif général : « Mettre en place des initiatives en faveur du développement des énergies renouvelables ».

Evaluation par la CLDR de la situation initiale de Bièvre au niveau des ODD

Objectif de développement durable évalué	Cote
Obj. 1 : pas de pauvreté	2,25
Obj. 2 : faim "zéro"	3
Obj. 3 : bonne santé et bien-être	3,5
Obj. 4 : éducation de qualité	3,5
Obj. 5 : égalité entre les sexes	2
Obj. 6 : eau propre et assainissement	2,5
Obj. 7 : énergie propre et d'un coût abordable	2,5
Obj. 8 : travail décent et croissance économique	4
Obj. 9 : industrie, innovation et infrastructure	3,5
Obj. 10 : inégalités réduites	3
Obj. 11 : villes et communautés durables	4
Obj. 12 : consommation et production responsables	3
Obj. 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	3
Obj. 14 : vie aquatique	3
Obj. 15 : vie terrestre	3,5
Obj. 16 : paix, justice et institutions efficaces	4,5
Obj. 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs	2,75

Bièvre au regard des 17 ODD – situation initiale

Les points estimés les plus faibles concernent les sujets liés à la pauvreté, à l'égalité, à l'eau et à l'énergie (ODD 1, 5, 6 et 7). A contrario, les points forts du territoire estimés concernent le travail et la situation économique, la durabilité des établissements et l'efficacité des institutions (ODD 8, 11 et 16).

9. Recherche de projets en groupes de travail thématiques

En mars 2022, **6 groupes de travail thématiques** ont été organisés dans le but de formuler des projets et actions adaptés au territoire de Bièvre. La réflexion lors de ces réunions a intégré les pistes de projets déjà identifiées lors des réunions précédentes telles que les réunions villageoises, les tables du développement durable, …

Lors des GT thématiques, les acteurs du territoire ont apporté leur expertise et les membres de CLDR ont relayé les besoins des citoyens.

La mixité des personnes présentes a permis de réaliser des liens entre les thématiques.

Liste des réunions des groupes de travail*

Thématique	Date	Participants CLDR	Participants extérieurs	Acteurs présents
Sécurité routière	09/03/2022	4 membres	/	La zone de police devait être présente, mais a dû annuler
Thématiques environnementales	15/03/2022	12 membres	10 personnes	Natagora, Contrat Rivière Semois-Chiers et Contrat Rivière Lesse, agriculteurs, ADL, DNF, Office du tourisme, Parc naturel de l'Ardenne méridionale
Économie/tourisme	17/03/2022	7 membres	4 personnes	ADL, Office du tourisme, Parc naturel de l'Ardenne méridionale, un représentant du coworking de Beauraing
Mobilité	22/03/2022	6 membres	2 personnes	ADL, Office du tourisme
Forces vives	28/03/2022	12 membres	17 personnes	Parc naturel de l'Ardenne méridionale, Jeunesses de Bièvre/Graide/Naomé, Tennis-club de Bièvre, CPAS Bièvre, RSFC Bièvre (Royal standard football club), Bibliothèque, Office du tourisme, chorale, les Trotteurs ardennais, les Frangines, ASBL Gros-Planes, comité La Bounante, UTAN (université du 3ème âge), Centre culturel de Bièvre, jeunes
Urbanisme, aménagement du territoire et logement	30/03/2022	8 membres	3 personnes	Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW (ATEPA), ADL et Parc naturel de l'Ardenne méridionale

**Toutes les réunions se sont déroulées à la salle du Conseil communal (Bièvre), à part celle avec les forces vives qui a eu lieu au Centre culturel (Bièvre).*

9.1. Méthode de travail

Chaque participant a reçu deux documents : la stratégie du PCDR et un mindmap.

Le mindmap reprenait toutes les idées de projets ressorties depuis le début du processus de consultation pour la thématique concernée.

En plénière, les documents ont été parcourus progressivement et il a été demandé aux participants de :

- Commenter le mindmap et ajouter des éléments si nécessaire ;
- Travailler sur les pistes de projets PCDR en se posant des questions telles que : que manque-t-il à Bièvre pour arriver à cet objectif ? Quels projets auraient besoin d'être creusés ? Comment le PCDR pourrait être complémentaire à certains projets déjà mis en place ?

L'objectif final étant d'aboutir à une liste réaliste de projets pertinents, importants et faisables. À la fin de chaque rencontre, un tour de table a été proposé où les participants ont voté pour un ou deux projets qu'ils aimeraient vraiment voir se réaliser (cf. chiffres entre parenthèses dans les résultats ci-dessous).

Il est à noter que **la communication a été traitée de manière transversale** dans les GT. Ainsi, il a été décidé d'aborder ce volet dans chaque groupe de travail en se concentrant sur ces différents points : sur quoi veut-on communiquer/sensibiliser ? Qui doit communiquer avec qui ? Qu'est-ce que les citoyens devraient savoir ? Comment le PCDR pourrait être complémentaire à certains projets déjà mis en place ?

À partir de cette trame générale, chaque réunion a connu une adaptation de méthode, spécifique au thème et au type ou nombre de participants.

Exemple de mindmap résumant les pistes et besoins utilisés pour les GT thématiques

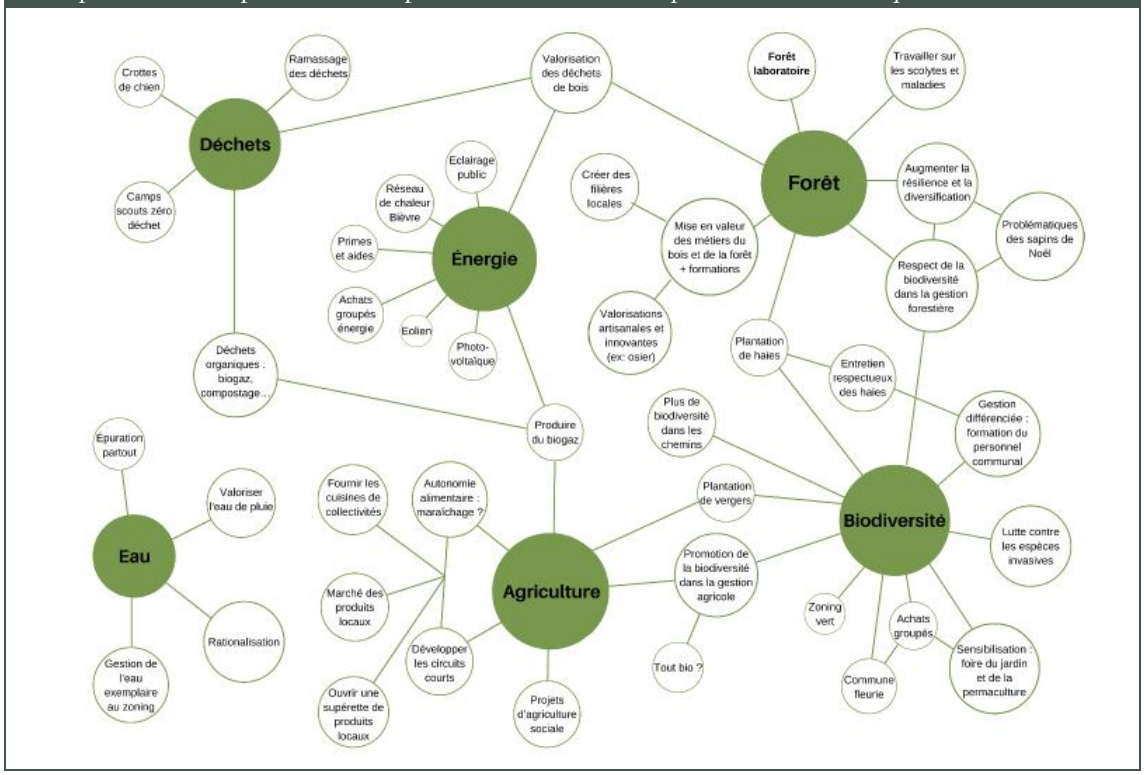

Pour les groupes de travail « sécurité routière », « mobilité » et « aménagement du territoire », une partie de la réflexion a été réalisée en sous-groupes pour **travailler sur cartes** afin de pointer certains éléments de manière plus précise.

9.1.1. Le GT forces-vives, une méthode à part

La méthodologie pour le GT « forces vives » n'a pas suivi la même trame que les autres. L'ensemble des **associations présentes sur la commune** ont été invitées par un courrier communal. De même, chaque **jeune de 12 à 20 ans** a reçu une lettre d'invitation. Deux groupes donc ont été constitués : un avec les adultes (plus de 20 ans) et l'autre avec les jeunes.

a) Animation des adultes

Autour des objectifs stratégiques, les forces-vives ont proposé des projets en 2 tours : tout d'abord un groupe a noté des idées brutes, ensuite un autre groupe a détaillé les idées. Le mélange de personnes a permis de faire ressortir les idées les plus partagées.

La recherche des pistes de projets s'est déroulée en 2 x 2 rounds. Les participants sont divisés en 4 sous-groupes et à chaque round les groupes sont mélangés en suivant un ordre de numéros de tables selon un carton que chacun a reçu. Tous les cartons suivent un ordre différent.

A la différence des autres GT, ici il a été demandé aux participants de créer leur propre mindmap. Les idées de projets devaient être écrites autour des "bulles" imposées : les objectifs de la stratégie.

Les étapes allaient à chaque fois par 2. Les rounds 1 et 2 correspondaient à 2 objectifs ; les rounds 3 et 4 aux 3 autres objectifs. Ces objectifs, ainsi que les pistes de projets liées qui ont déjà été évoquées jusqu'ici dans le processus sont référencés sur une feuille de route donnée à chaque tablée.

b) Animation des jeunes

La table des jeunes a été animée séparément. Après un tour de présentations, la séance s'est tenue en plénière en trois temps : besoins à chaud, travail sur les idées déjà ressorties et approfondissement des projets.

La rencontre s'est clôturée par la réalisation d'un poster en guise de synthèse à présenter aux adultes.

Les jeunes ont débuté leur réflexion au départ des pistes de projets figurant sur le courrier d'invitation. Ensuite, place au concret !

9.2. Résultats des GT thématiques

L'ensemble des GT a retenu 84 projets dont certains ont été mis en avant par les participants pendant le tour de table final. Ceux-ci bénéficient du nombre de votes obtenus entre parenthèses.

GT sécurité routière

a) GT sécurité routière (3 projets) :

- Sensibilisation pour que les piétons se rendent visibles
- Rappel du code de la route
- Formations « Vélos en ordre »

b) GT thématiques environnementales (21 projets) :

GT environnement

- (9) Création d'une halle/d'un dépôt/d'un marché où seraient vendus des produits locaux (alimentaires ou non) ; mais que ce soit en plus un lieu dédié au citoyen pour y donner des formations, des conférences, des expositions,…
- (9) Créer un réseau de chaleur au départ de déchets de bois venant des forêts et des citoyens
- (5) Favoriser l'arrivée d'un maraîcher sur la commune par la mise à disposition d'un terrain et par un projet de biogaz qui permettrait de chauffer les serres
- (2) Réaliser un livret d'information sur des projets menés par les acteurs locaux avec mention des contacts (ex : où trouver des conseils pour planter des haies)
- (2) Devenir une commune exemplaire en matière de biodiversité via la formation du personnel communal et via la création d'un groupe action
- (1) Sensibiliser sur les déchets via les enfants et les agriculteurs
- (1) Créer un concours zéro déchet sur la commune
- (1) Améliorer la communication entre les scouts et les producteurs locaux
- (1) Stocker l'eau de pluie via des retenues d'eau et via la promotion des citernes à eau de pluie
- (1) Communiquer sur les espèces invasives
- (1) Avoir le label nuit noire/espace étoilé
- (1) Réussir à ce que le parc éolien comprenne une éolienne citoyenne
- Créer une forêt laboratoire
- Désenrésiner les fonds de vallée
- Créer un règlement communal pour mieux encadrer la production de sapins de Noël
- Intégrer la biodiversité et la gestion des eaux de pluie dans chaque décision de travaux
- Achat groupé de citernes à eau de pluie
- Adopter un plan de gestion différenciée de ses espaces verts
- Organiser des formations à destination des habitants (métiers spécifiques comme les métiers du bois, thématiques environnementales, …)
- Poulailler mobile/collectif
- Mettre en place une production de biogaz

c) GT économie/tourisme (11 projets) :

GT économie - tourisme

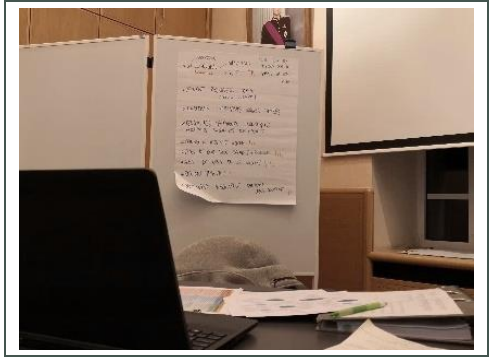

- (>3) Créer un espace de coworking soit par le biais d'une future halle, soit avec la bibliothèque (le projet de halle)
- (>3) Mettre en place des panneaux de présentation dans les cœurs de village
- (>3) Créer des aires de pique-nique sur les balades (+ poubelles)
- (>3) Créer des aires de convivialité dans les villages avec bornes de recharge pour les vélos
- (>3) Créer un partenariat public/privé pour du maraîchage/HoReCa collectif
- Organiser un marché fermier
- Organiser une rencontre des opérateurs touristiques (afterworks) pour échanger les trucs et astuces
- Distribuer un dépliant des producteurs locaux (avec précision du service livraison ou non) aux propriétaires de gîtes, aux camps scouts, aux groupes scolaires, …
- Créer des logements (innovants) pour nuitées simples
- Créer une station trail/VTT
- Placer des bancs dans les villages pour agrémenter les promenades

d) GT mobilité (6 projets) :

- (2) Aménagement de la place de la gare à Graide-Station et acquisition de son bâtiment
- (2) Créer un groupement ou une commission visant à promouvoir la mobilité alternative. Cette commission traiterait notamment : de communiquer sur le covoiturage, d'organiser des pédibus et vélobus, de relancer le taxi social.
- (1) Installer des bornes de recharge pour voitures et vélos (dans chaque village, surtout pour les vélos)
- (1) Créer un système de vélos électriques partagés
- Créer un réseau de voies lentes
- Créer des navettes, avoir un minibus communal

GT mobilité

e) GT forces vives (26 projets) :

Pour les forces vives jeunes

- (>3) Terrain de cross
- (>3) Skate park, terrain multisports et agrès spécifiques à Bièvre
- Mise en valeur du cyclisme sur la commune
- Aménagement d'un espace sous préau pour les jeunes
- Rénovation de la salle La Bounante à Graide-Station

Pour les forces vives adultes

- (>3) Améliorer l'accessibilité des salles pour les associations
- (>3) Favoriser les synergies entre les clubs sportifs et les écoles
- (>3) Organiser une fête des associations 1x/an en y incluant l'accueil des nouveaux habitants et le recrutement de bénévoles
- (1) Dynamiser les lieux de patrimoine (exemple : chapelle de Scaïre à Cornimont)

- (1) Organiser des activités intergénérationnelles : soirée jeux (concours couillon) avec les équipes mixtes, vœux de nouvel an, jeux de quilles
- (1) Mettre en place un calendrier partagé visible (sur le site communal et autres outils) avec les activités des forces vives, les occupations des salles
- (1) Rénover les vieilles salles qui ont une haute consommation en énergie (ex : Gros-Fays)
- (1) Aménager des espaces conviviaux
- (1) Bénéficier de locaux pour chaque "jeunesse"
- (1) Bénéficier d'une plaine de jeux conviviale dans chaque village
- (1) Mise à disposition par la Commune de matériel pour les forces vives (ex : gobelets réutilisables, gros matériel pour les évènements, …)
- (1) Soutenir davantage les évènements existants (publicité)
- Aménager un terrain de paddle
- Valoriser le site du centre culturel et de l'office du tourisme (+ bibliothèque)
- Optimiser l'occupation des salles de village
- Travailler sur le problème des ressources bénévoles
- Créer un tiers-lieu
- Augmenter les collaborations entre associations
- Restauration des monuments dans les villages
- Optimiser l'accès aux tracés de balades
- Avoir un véhicule (8-9 places) pour mutualiser des déplacements extra-scolaires ou culturels

GT forces-vives

Adultes

Jeunes

f) GT urbanisme, aménagement du territoire et logement (17 projets) :

- (4) Créer des logements-tremplins
- (4) Réaffecter l'ancien home de Bièvre
- (4) Rendre les espaces publics encore plus conviviaux, y associer des vergers publics dans les espaces verts
- (2) Créer des maisonnettes pour personnes âgées
- (1) Vendre les terrains communaux de Graide-Station et Naomé sous conditions
- (1) Créer une maternité commerçante (ex : site du contrôle technique à Bièvre)
- Trouver une affectation pour l'ancien terrain de foot de Naomé
- Adopter un document plus précis que le règlement régional d'urbanisme
- Cornimont : entretenir l'espace près du rond-bac et de la pétanque

GT aménagement du territoire et urbanisme

- Mettre en valeur les jeux de quille sur la commune
- Végétaliser et fleurir les abords de maisons de village
- Créer une place de village à Petit-Fays
- Monceau : rénover et mettre en valeur l'espace autour du rond bac (fontaine)
- Créer un local pour les jeunes à Bièvre
- Préserver et rénover les murs en pierre sèche
- Trouver une affectation pour l'ancien presbytère de Oizy
- Revoir les noms de rue ou les numéros à Gros-Fays

10. Sélection, approfondissement et priorisation des projets

La liste brute de projets a été analysée par la FRW, la Commune et l'auteur de programme. Ce dernier a effectué quelques regroupements et renommé certains projets ; aboutissant à une série de **39 projets répondant à la stratégie**.

Vue globale sur les étapes d'approfondissement des projets qui seront détaillées ci-après :

- Organisation d'une **étape de pré-priorisation** afin de se faire une idée des projets les plus importants aux yeux de la CLDR.
- **Investigations sur les projets préférés** : la FRW est allée à la rencontre d'acteurs de terrain directement concernés par ces projets afin de connaître leur vision à ce sujet. Ont-ils déjà un projet de ce type en cours, pensent-ils que ce soit réalisable, … ? Certains acteurs n'avaient pas participé aux groupes de travail, c'était donc l'occasion pour passer en revue plus largement les résultats. Par ailleurs, certains projets ont nécessité la consultation du Collège ou même directement de la CLDR.
- Réflexion sur base de **critères d'analyse** : les membres de la CLDR ont été informés des nouvelles données et ont été invités à revoir (ou non) la priorité qui avait été donnée à chaque projet.
- Proposition **de tableau final de priorisation** des projets par l'auteur et la FRW.
- Approbation finale de la priorisation par la CLDR.

Schéma du processus de priorisation des projets

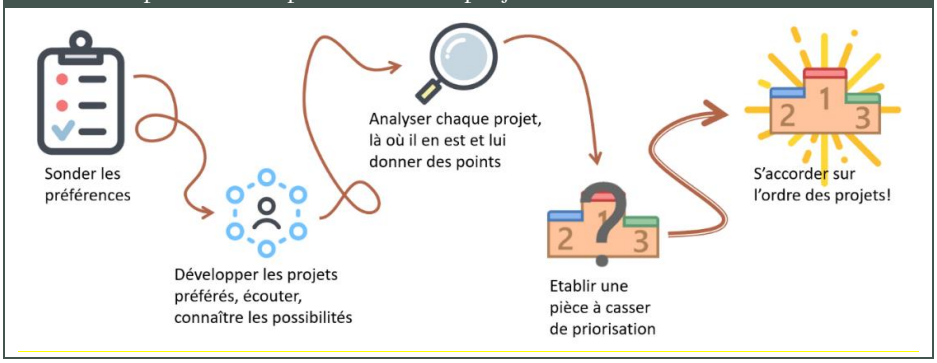

10.1. CLDR – Pré-priorisation des projets

10.1.1. Un travail à domicile des membres de la CLDR

Préalablement à la réunion et en guise de préparation, les membres de CLDR ont été invités à proposer un ordre de réalisation des projets. Pour ce faire, ils ont reçu par voie de mail, mais également par courrier postal :

- La **liste complète des 39 projets** issus des groupes de travail avec en description les éléments de contexte et de contenu provenant de toutes les réunions précédentes.
- Une **évaluation des projets** sur base de critères. Cette évaluation a été proposée par la FRW sur base de son expérience, à titre indicatif.
- Un **formulaire** pour proposer sa mise en lot idéale.
- Un **mode d'emploi**

Les consignes de mise en lots portaient sur les éléments suivants :

- Répartir les charges communales selon le poids financier des projets
- Répartir les énergies des porteurs de projet
- Répartir le public cible

- Pour le lot 1 : 5 projets matériels - Pour le lot 2 : 6 projets matériels - Pour le lot 3 : 8 projets matériels.
  Rem. : Le nombre de projets par lot a été choisi par la FRW afin de forcer à effectuer des choix, tout en maintenant la possibilité d'observer des convergences entre les réponses reçues.

La FRW a reçu 18 réponses de membres de CLDR qui ont proposé leur « programmation idéale ». Afin de faire ressortir les tendances, chaque projet s'est vu attribuer 3 points s'il a été mentionné en lot 1, 2 points s'il a été mentionné en lot 2 et 1 point s'il a été mentionné en lot 3. Le bilan a été imprimé, fourni à chacun en séance et présenté.

Résultat de la pré-priorisation effectuée à domicile par la CLDR

Projets (matériels)

	Projet	Type de projet	Objectif ppal	Porteur du projet / de l'action - a priori !	Faisabilité	Pertinence	Importance	Budget pour la commune	Localisé	Total	Lot ?
5	Aménagement d'espaces conviviaux dans chaque village	Projet	S1	Commune	***	****		€€€	Pas tous	39	1
3	Aménagement de mobilier sur les promenades	Projet	S1	Office du tourisme	***	***		€	Non	34	1
26	Création et aménagement d'un réseau de voies lentes	Projet	P1	Commune	**	****		€€€	Pas toutes	33	1
24	Réaffectation de l'ancien home à Bièvre	Projet	E2	3 Communes, BEP	**	***		€€	Oui	32	1
38	Création d'un réseau de chaleur bois-énergie	Projet	P?	Commune	**	****		€€€	Non	30	1
20	Création d'une halle multi-fonctionnelle	Projet	E2	Commune et autres	**	****		€€€	Non	28	2
9	Rafraîchissement des maisons de village et de leurs abords	Projet	S2	Commune	***	**		€€€	Pas tous	27	2
30	Aménagement des entrées de village	Projet	P1	Commune	**			€€	Pas encore	25	2
34	Mise en valeur du patrimoine	Projet	P2	Commune, Office du tourisme, parc naturel	***	**		€	Non	25	2
2	Aménagement d'un espace extérieur pour les jeunes à Bièvre	Projet	S1	Commune	****	***		€€	Oui	24	2
23	Création de maisonnettes pour personnes âgées	Projet	E2	Commune	***	**		€€€	Non	23	2
27	Installation de bornes de recharges électriques (voiture et vélo)	Projet	P1	Commune	****	**		€€	Oui	20	3
28	Acquisition et mise à disposition d'un bus communal/véhicule de covoiturage	Projet	P1	Commune	**	**		€€	/	20	3
21	Création de logements tremplins	Projet	E2	Commune	***	***		€€€	Oui	19	3
15	Création de logements touristiques innovants	Projet	E1	Commune, Office du tourisme	**	*		€€	Non	19	3
8	Réaffectation de la chapelle de Cornimont	Projet	S2	Commune	*	*		€€€	Oui	19	3
32	Aménagement d'une parcelle forestière laboratoire	Projet	P2	Commune, parc naturel, DNF	**	**		€€	Non	17	3
39	Mise en place d'une production de biogaz	Projet	P?	Commune	*	**		€€€	Non	13	3
35	Mise en place d'outils de réflexion urbanistique	Projet	P2	Commune, parc naturel	**	****		€	/	11	3
18	Création d'une station trail-VTT	Projet	E1	Commune, Office du tourisme, ADL	**	*		€€	Non	11	
1	Aménagement d'un terrain de motocross	Projet	S1	La commune peut aider à l'investissement, mais besoin d'un groupe pour gérer	**	**		€€	Oui	8	

Actions (projets immatériels)

12	*Encourager le développement d'une activité de maraîchage*	*Action*	*E1*	*Commune, ADL, Parc naturel*	**	***		€€	/	35	1
10	*Mise en place d'actions de soutien et de valorisation des associations*	*Action*	*S2*	*Associations, commune, centre culturel*	***	****		€	/	34	1
16	*Placement de panneaux d'informations touristiques dans les cœurs de village*	*Action*	*E1*	*Commune, Office du tourisme*	***	***		€	*Pas tous*	34	1
33	*Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et de l'eau (commune exemplaire)*	*Action*	*P2*	*Commune, parc naturel, DNF*	***	***		€	/	31	1
25	*Révision des noms ou numéros de rue à Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes*	*Action*	*E2*	*Commune*	***	***		€	*Oui*	30	2
36	*Actions de sensibilisation à la réduction des déchets*	*Action*	*P?*	*Commune*	****	*		€	/	29	2
11	*Optimisation de l'occupation et de l'accessibilité des salles de village*	*Action*	*S2*	*Commune*	**	***		€	/	28	2
6	*Organisation d'activités intergénérationnelles*	*Action*	*S1*	*Associations*	**	***		€	/	27	2
29	*Création d'une commission mobilité*	*Action*	*P1*	*Commune*	****	*		€	/	27	2
37	*Acquisition d'une éolienne citoyenne*	*Action*	*P?*	*Commune*	*	*		?	/	25	2
7	*Accueil des nouveaux habitants*	*Action*	*S1*	*Commune ou autre*	****	***		€	/	24	3
31	*Mise en place d'un système de vélos électriques partagés*	*Action*	*P1*	*Commune, Office du tourisme*	**	**		€€	*Non*	23	3
19	*Organisation d'une rencontre entre opérateurs touristiques*	*Action*	*E1*	*Commune, ADL, Parc naturel, Office du tourisme*	****	*		€	/	21	3
13	*Amélioration de la visibilité des producteurs locaux*	*Action*	*E1*	*Commune, ADL, Parc naturel*	****	***		€	/	20	3
22	*Mise à disposition de terrains à bâtir communaux*	*Action*	*E2*	*Commune*	****	**		€	*Oui*	14	3
17	*Optimisation de l'accès aux tracés des promenades*	*Action*	*E1*	*Commune, Office du tourisme*	*	*		€	/	13	3
4	~~Création d'un terrain de paddle~~									0	
14	~~Acquisition du bâtiment de la gare et aménagement des abords~~									0	

10.1.2. Méthodologie de pré-priorisation

Cette réunion a eu lieu en 3 temps :

- Clarification des projets "rénovation des maisons de village" et "aménagement d'espaces conviviaux" : les besoins village par village ont été discutés, donnant lieu à une liste exhaustive des aménagements à prévoir. Au final, 7 espaces de convivialité ont été demandés et 6 maisons de villages nécessiteraient des travaux.
- Travail de priorisation en sous-groupes au départ de la proposition émanant des programmations individuelles. *Par manque de temps, les actions (projets immatériels) n'ont pas été traitées ici, mais l'ont été autrement au moment de la phase d'analyse des projets.*
- Mise en commun en plénière et décisions pour la suite

Cet exercice n'a pas été simple en raison du grand nombre de villages qui ont chacun des besoins équivalents. Lors de la mise en commun des résultats, des tendances ont cependant pu être dégagées. Les choix de chaque groupe ont été affichés à l'écran et les projets ont été triés selon qu'ils ont été sélectionnés par 2 ou 3 groupes dans les différents lots. Il a également été constaté que tous les projets d'espaces conviviaux ou de rénovation des salles de village sont très importants pour les membres.

Finalement, il a été décidé de considérer comme plus prioritaires tous les projets sélectionnés par au moins 2 groupes. Les maisons de village et espaces conviviaux devront être investigués un par un pour déterminer les besoins et l'ampleur des coûts de chacun. La liste des **projets à investiguer en priorité** est donc la suivante :

- 2. Bièvre espace jeunes : à creuser en fonction du public-cible
- 3. Mobilier sur les promenades
- 5. L'ensemble des projets portant sur les espaces de convivialité et plaines de jeux
- 9. L'ensemble des projets de rénovation ou amélioration des salles de village
- 20. Halle multiservices
- 21. Logements tremplins
- 26. Réseau de voies lentes
- 27. Bornes de recharge voitures/vélos
- 28. Bus communal
- 30. Entrées de village
- 34. Mise en valeur du patrimoine
- 38. Réseau de chaleur

10.2. Phase d'investigations et groupes de travail sur les projets

10.2.1. Patrimoine, promenades et projets touristiques

Le 25/08/ 2022, la FRW a consulté les acteurs touristiques que sont l'Office du tourisme et le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale afin de leur soumettre les projets de cette thématique. De cette rencontre, les besoins réels du terrain ont été affinés en lien avec les demandes citoyennes préalables. En termes de résultats, pour les deux projets pointés comme prioritaires par la CLDR, il faut noter que l'inventaire du patrimoine et sa mise en valeur est un réel besoin, c'est un travail qui n'a pas encore pu être réalisé, car il nécessite des moyens matériels et de personnel importants. Le souhait d'ajout de mobilier sur les promenades et dans les villages est entendu.

10.2.2. Les projets avec le regard des aînés

La commune de Bièvre dispose sur son territoire d'une maison de repos. Le 25/08/2022, la FRW est donc allée à la rencontre du directeur de cette institution afin de recueillir son avis sur les différents projets en rapport avec le public senior. Notamment, ont été abordés les points d'attention à avoir pour les

aménagements d'espaces public, les attentes pour l'utilisation des salles de village, les maisonnettes pour personnes âgées, …

10.2.3. Rénovation énergétique des maisons de village

Un subside exceptionnel UREBA a été annoncé, faisant écho à la demande de rénovation énergétique des maisons de village. Le 25/08/2022, l'auteur de programme a réalisé une visite de toutes les salles communales pour évaluer les possibilités de rénovation énergétique. Les résultats de la réflexion de l'auteur ont été présentés en CLDR le 08/12/2022. Le compte rendu est visible en annexe.

10.2.4. CLDR - Espaces conviviaux : visites de terrain

Trois réunions sur le terrain ont été organisées les 12 et 19 septembre, ainsi que le 7 octobre 2022. Ces réunions visaient à préciser les aménagements de convivialité demandés dans les différents villages. L'auteur de programme avait été convié afin qu'il entende les besoins émis par les participants et ainsi pouvoir les traduire sur plan. Les villages concernés sont : Six-Planes, Bellefontaine, Gros-Fays, Petit-Fays, Baillamont, Graide-Station, Graide, Naomé et l'espace autour de la maison communale à Bièvre.

a) Méthodologie

La méthodologie appliquée a été la même pour tous les villages, avec des variations selon les particularités des endroits :

1. Rappel des constats et des besoins exprimés jusqu'alors dans le processus
2. Visite du lieu (ou rappel de la situation par photos et ortho-photoplan)
3. Réflexion pour évaluer la situation existante et donner des objectifs pour le futur. Cette réflexion a été organisée sur base de la checklist d'analyse d'un espace public établie par la FRW.

   → Pour les espaces de Petit-Fays, Naomé et Bièvre, les enjeux d'aménagement sont plus conséquents. Afin de permettre aux participants de prendre un peu plus de temps de réflexion, **un premier travail par questionnaire et en sous-groupes** a été proposé. Le questionnaire reprenait les mêmes thématiques que la checklist.

   → A noter que l'espace autour de la maison communale de Bièvre présente des enjeux plus complexes, puisqu'il est utilisé par **un public varié** : citoyens, employés de la maison communale, centre culturel, office du tourisme, jeunesse de Bièvre, bibliothèque et résidence Saint-Hubert (home pour personnes âgées). Lors de la visite de terrain, tous ces publics ont été invités à partager leur analyse et leurs besoins.

Visites de terrain pour l'analyse des espaces publics

Place de Baillamont

Espace public de Bièvre

b) Résultats

L'ensemble des résultats des discussions est visible dans les comptes rendus en annexes.

Chaque espace a fait l'objet d'une esquisse réalisée par l'auteur. Les esquisses ont été présentées lors d'une CLDR en plénière, le 21/11/2022.

Check-list utilisée pour l'analyse des espaces publics

Les enjeux de l'espace public avant son aménagement

Explication

L'analyse d'un espace a pour but de mettre en évidence les points importants dont il faut tenir compte dans un futur aménagement. Ce sont les enjeux. Une fois identifiés, ils doivent être transmis à l'auteur de projet qui devra les intégrer dans la conception de son projet pour y apporter une réponse.

Vous trouverez ci-dessous une check-list des éléments auxquels prêter attention en observant l'espace afin de donner au futur auteur des besoins suffisamment précis à y intégrer.

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace

Exemple d'usagers :
Les habitants, les enfants, les jeunes, les touristes, les promeneurs, les personnes âgées, les PMR (personnes en chaise roulante, poussettes, femmes enceintes…), …

Exemple de fonctions, d'utilisations :
Le repos et la détente, les rassemblements conviviaux, le marché local, le sport, les jeux, le stationnement, les événements particuliers (fêtes, manifestations…), …

- ☐ Certains usagers existants et futurs doivent être mis en évidence. Lesquels ?
- ☐ Le maintien ou l'amélioration de la polyvalence de l'espace.
- ☐ Besoin de valoriser un fait ou une activité historique en lien avec l'espace. Quoi ?
- ☐ Besoin d'intégrer une nouvelle fonction dans l'espace. Laquelle ?
- ☐ Le partage de l'espace par les différents usagers.
- ☐ Des besoins spécifiques pour assurer les utilisations de l'espace doivent être pris en compte. Lesquels ?
- ☐ Autres

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace

- ☐ La gestion du relief existant.
- ☐ Le maintien du caractère minéral de l'espace.
- ☐ Le maintien ou le développement du caractère végétal de l'espace.
- ☐ Le maintien de l'ouverture de l'espace vers l'extérieur (pas de cloisonnement).
- ☐ La prise en compte de différents sous-espaces (ambiances et usages variés), à aménager spécifiquement tout en ayant une cohérence d'ensemble.
- ☐ La prise en compte des vues paysagères et des perspectives existantes.

3. Les éléments naturels

- ☐ La protection et la valorisation de la végétation présente.
- ☐ La végétalisation de l'espace.
- ☐ La gestion ou la valorisation de la présence de l'eau.
- ☐ La suppression de certains végétaux inadéquats.
- ☐ La gestion des risques d'inondations
- ☐ Autres

4. Les éléments construits

- ☐ La valorisation du patrimoine bâti.
- ☐ La valorisation du petit patrimoine populaire.
- ☐ Besoin de structurer l'aménagement sur base de certains éléments construits. Lesquels ?
- ☐ L'emploi de matériaux et de teintes en cohérence avec le cadre bâti.
- ☐ Autres

Les caractéristiques de l'espace public

- ☐ L'uniformisation des revêtements de sol.
- ☐ L'emploi de matériaux adaptés aux usages de l'espace.
- ☐ La perméabilité de l'espace.
- ☐ L'aménagement transversal de l'espace (de façade à façade) pour atténuer l'impact de la voirie.
- ☐ L'affirmation des lieux comme cœur du village.
- ☐ La bonne gestion et prise en compte des devant-de-portes privés ou publics dans la conception de l'aménagement.
- ☐ La prise en compte des anciennes configurations de l'espace (rappel historique).
- ☐ Autres

Les enjeux de l'espace public avant son aménagement 1

5. La mobilité au sein de l'espace

Mobilité automobile

- ☐ La diminution de la vitesse des véhicules.
- ☐ L'amélioration de la circulation automobile (fluidité du trafic).
- ☐ La gestion des carrefours (*à préciser le(s)quel(s)*) pour une meilleure fluidité du trafic.
- ☐ La gestion du passage des poids lourds et/ou du charroi agricole.
- ☐ Autres

Sécurisation de l'espace public

- ☐ La sécurisation globale de l'espace pour les piétons et les cyclistes.
- ☐ Une meilleure intégration visuelle des dispositifs de sécurité routière.
- ☐ La diminution de l'espace dédié à la circulation automobile au profit de la convivialité et de la sécurité des piétons et des cyclistes.
- ☐ Autres

Mobilité douce et accessibilité piétonne

- ☐ L'atténuation des limites entre les espaces dédiés à la mobilité douce et ceux dédiés à la circulation automobile au profit de la création d'une zone de convivialité.
- ☐ La création de cheminements pour les modes doux.
- ☐ Une meilleure continuité des cheminements pour les modes doux.
- ☐ La mise en place d'aménagements spécifiques dédiés aux cyclistes.
- ☐ La création ou l'augmentation de places de stationnement vélo
- ☐ Autres

Stationnement automobile

- ☐ La suppression partielle ou totale des places de stationnement au profit de la convivialité.
- ☐ Une meilleure localisation pour les espaces de stationnement.
- ☐ La création ou l'augmentation de places de stationnement. Pour qui ?
- ☐ Autres

Transports en commun

- ☐ Un meilleur aménagement des arrêts de bus.
- ☐ Une meilleure localisation des arrêts de bus.
- ☐ Autres

Autres initiatives de mobilité

- ☐ La mise en place d'un point de covoiturage.
- ☐ Le développement d'autres formes de mobilité.
- ☐ Autres

6. L'équipement de l'espace

- ☐ La mise en place d'un mobilier public au profit de la convivialité de l'espace.
- ☐ Une meilleure adaptation du mobilier public aux besoins des usagers.
- ☐ La suppression de certains équipements présents. Lesquels ?
- ☐ L'enfouissement des câbles aériens et poteaux électriques pour avoir un espace plus dégagé visuellement.
- ☐ L'intégration, dans un aménagement global, des équipements existants et potentiellement futurs (mobilier, luminaires, coffrets électriques, poteaux TEC et abribus, container pour vêtements, stationnement vélo…).
- ☐ Autres

Les enjeux de l'espace public avant son aménagement 2

10.2.5. Création d'une halle multiservices : visite de la Halle de Han

Au fur et à mesure des GT thématiques, les participants ont identifié une série de projets qui seuls auraient du mal de fonctionner, mais qui, mis ensemble en un même lieu, pourraient laisser place à un endroit très riche. Pour citer quelques exemples concrets :

→ GT thématiques environnementales : mise en place d'un marché fermier, organisation de conférences/formations/ateliers sur des thématiques spécifiques à Bièvre

→ GT économie/tourisme : création d'un espace de coworking

→ Autres demandes : création de lien social, mise en valeur des métiers du bois par la vente/l'organisation de formations, maternité commerçante, restauration

Étant donné les liens évidents entre ce qui est ressorti et le projet existant de la halle de Han dans la commune de Tintigny, il a été décidé d'organiser une visite sur place et une rencontre avec la directrice pour échanger et voir dans quelle mesure un tel projet serait possible sur le territoire bièvrois. Cette rencontre qui s'est déroulée le 21/10/2022 est détaillée dans le compte rendu en annexe.

Profitant de cet échange en présence du bourgmestre de Tintigny, d'autres projets ont été abordés, comme le projet de maintien de zones blanches pour les électrosensibles et le terrain dédié à de l'habitat léger.

10.2.6. Création de plaines de jeux : rencontre du Conseil communal des enfants

Conséquences du COVID-19, la mise en place du Conseil communal des enfants a été retardée et il n'a pas pu être rencontré dans la phase de diagnostic. Il a donc été décidé de le rencontrer le 21/11/2022, afin de confronter le point de vue des plus jeunes aux projets envisagés. Les enfants ont été interrogés sur les différents thèmes liés à la liste de projets, mais ils ont principalement travaillé sur leur plaine de jeux / espace de convivialité idéal(e).

Présentation de la plaine de jeux idéale

Dans leurs réflexions, les enfants ont veillé à ce que tous les publics soient considérés. Ils ont proposé des idées pour les sportifs ou non, tous les âges, les filles et les garçons et même les propriétaires e chiens (pour plus de détails, voir le compte rendu de la rencontre en annexe).

10.2.7. Création d'un réseau de chaleur

Le 27/03/2023, le Collège communal a fait venir le facilitateur bois-énergie de la Région Wallonne pour recevoir un avis quant au projet de réseau de chaleur. L'idée serait de connecter les différents bâtiments situés autour du parc public de la maison communale. Il s'agirait de : la maison communale, le centre culturel (dont l'office du tourisme), la résidence Saint-Hubert (home pour personnes âgées), l'ancien home, la bibliothèque et l'ancien contrôle technique. Ce dernier disposant de place soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, est envisagé pour accueillir la chaufferie.

Si le réseau proposé semble cohérent tel qu'imaginé, le projet nécessite une étude plus approfondie pour évaluer sa réelle faisabilité et sa pertinence. Par ailleurs, parmi les bâtiments concernés, il faut compter que le centre culturel a été pointé comme nécessitant des travaux de rénovation énergétique et que l'ancien home et l'ancien contrôle technique n'ont pas encore d'affectation ; on ne peut donc pas encore en connaître les besoins énergétiques à terme.

Ainsi, alors que la CLDR a souhaité dans un premier temps positionner ce projet en lot 1, il s'avère plus prudent de l'intégrer au lot 2 ; ne fût-ce que le temps de rassembler les informations nécessaires et d'effectuer une étude de faisabilité.

Bâtiments envisagés pour le réseau de chaleur

10.3. CLDR – Analyse et priorisation finale des projets

En une salve de 4 réunions en novembre et décembre 2022, la CLDR a été informée de tous les détails et avancements des projets de la liste (projets matériels et immatériels). Elle a ainsi pu, en connaissance de cause, évaluer la priorité des projets sur base de critères relativement objectifs.

Lors de la 4ème réunion, après l'évaluation des derniers projets, la FRW et l'auteur ont pris un peu de temps pour proposer une pièce à casser de priorisation finale. Celle-ci a été rediscutée et finalement décidée.

10.3.1. Méthodologie

a) Déroulement global

L'ensemble des projets retenus (cf. § 10.1) a été passé en revue, réparti sur 4 réunions. Pour chaque projet, les nouveaux éléments collectés ont été présentés en plénière. Ensuite, le projet a été analysé sur base des 6 critères qui aident à définir la faisabilité, l'urgence, l'importance, … du projet (voir ci-contre).

Pour terminer, les membres de CLDR ont confirmé ou infirmé le lot qui avait été pressenti lors de la pré-programmation en levant un carton pour signifier le lot qui leur semblait le plus approprié pour ce projet. Le plus souvent, une réelle tendance se dégageait et permettait un consensus.

Les critères d'aide à la priorisation ont aidé les participants à exprimer leurs arguments avec un certain recul sur l'aspect plus émotif.

10.3.2. CLDR – 4 réunions d'analyse

a) CLDR du 08/11/2022

Lors de la CLDR du 8 novembre 2022, une première série de projets a été analysée tels que la halle multiservices, la création de logements tremplins, d'un réseau de chaleur, …). En plus de ceux-là, 4 projets qui n'avaient pas encore été précisés jusqu'alors ont été approfondis :

- Encourager le développement d'une activité de maraichage,
- Acquisition d'une éolienne citoyenne,
- Mise en place d'une production de biogaz
- Actions et sensibilisation à la réduction des déchets.

La méthode utilisée pour creuser ces projets a été de remplir une fiche spécifique (cf. image ci-dessous) reprenant toute une série d'informations à compléter par les membres de CLDR. Pendant 15-20 minutes, les participants ont choisi librement le ou les projets (parmi les 4) à approfondir. Ils pouvaient donc décider d'allouer tout leur temps pour un seul projet ou alors d'aller 5 minutes sur les 4 projets.

Suite à ce travail, la CLDR a notamment pris la décision d'abandonner le projet relatif aux déchets.

Fiche utilisée pour approfondir certains projets

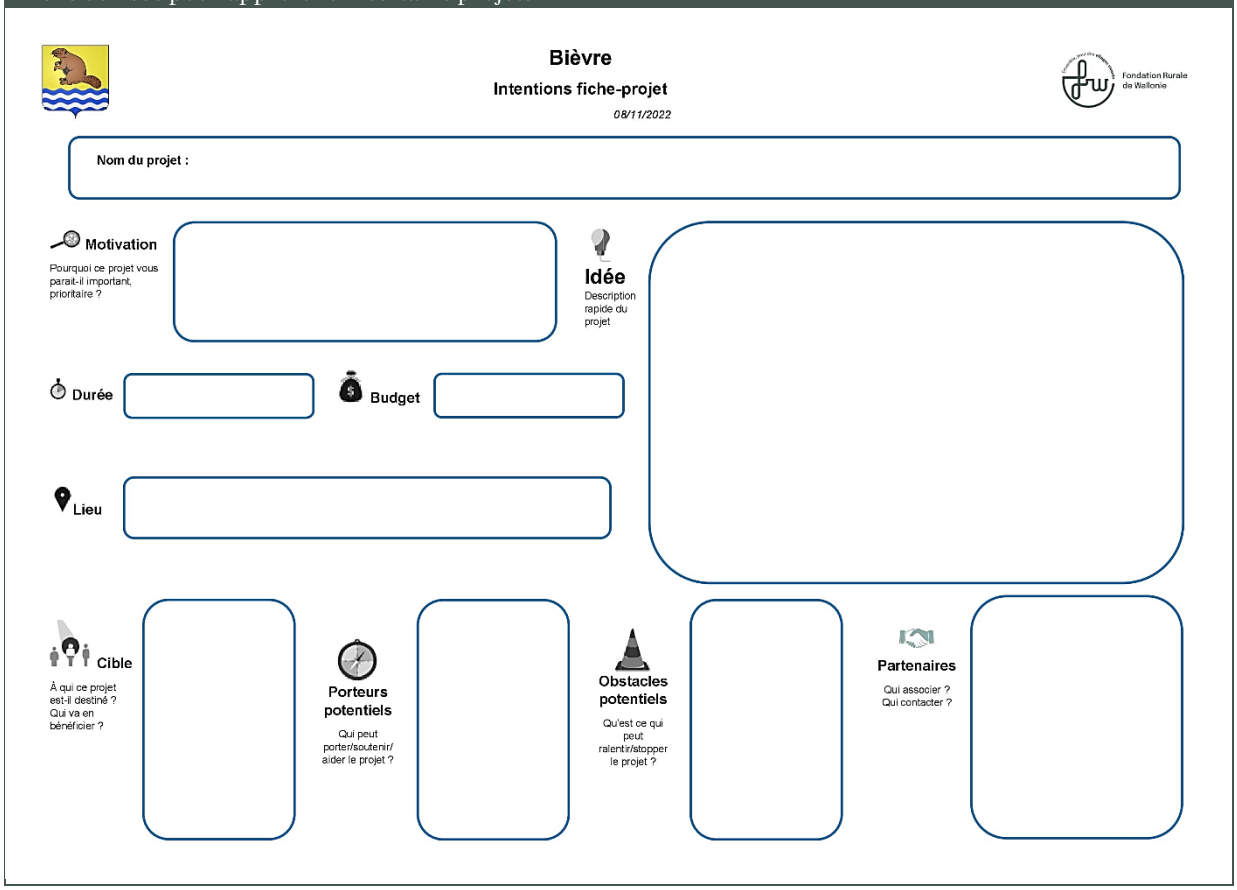

b) CLDR du 21/11/2022

Lors de cette réunion, tous les projets d'espaces publics ont été traités. L'auteur de programme a présenté en images les demandes qui avaient été formulées lors des visites de terrain (cf. §10.2.4 page 40). Afin de gagner du temps pour cette réunion à l'ordre du jour assez chargé, les participants ont été invités dans un premier temps à poser des questions de clarification, ensuite ils ont pu réagir aux esquisses via des post-it (proposer, remettre en question des éléments, …). Ensuite, comme prévu pour cette étape, la priorité des projets a été évaluée et décidée par un vote à main levée.

Les espaces de convivialité concernés sont : Six-Planes, Bellefontaine, Gros-Fays, Petit-Fays, Baillamont, Graide-Station, Naomé et Bièvre.

L'utilisation des cartons de vote pour le choix du lot est une aide à l'animation qui permet de donner la parole facilement aux participants dont l'avis diverge du plus grand nombre.
Remplissage des fiches d'intentions de projet en sous-groupe.

c) CLDR du 08/12/2022

A cette réunion, les projets de rénovation ou d'amélioration énergétique des salles de village ont été présentés par l'auteur de programme et discutés en plénière, ainsi que le plan de mise en place d'un

réseau de voies lentes. De plus, une série de projets ont été passés en revue et analysés selon les critères de priorisation.

Les salles concernées sont : Naomé, Gros-Fays, Monceau, Petit-Fays, Bellefontaine, Graide et le Centre culturel pour la rénovation énergétique ; ainsi que Graide-Station, Bellefontaine et l'église de Cornimont.

d) CLDR du 20/12/2022 : fin de l'analyse des projets et priorisation finale

La 4e réunion de CLDR s'est déroulée en plusieurs étapes importantes.

1. Visite de deux bâtiments communaux : l'ancienne buvette du foot de Bièvre et l'ancien contrôle technique également à Bièvre. Voyant les questionnements liés à certains projets et à leur localisation, la Commune a proposé cette visite.
2. Analyse des derniers projets
3. Programmation finale animée selon un processus de "**gestion par consentement**"

Pendant que les membres de CLDR profitaient d'un petit repas, l'auteur de programme et la FRW ont proposé une pièce à casser de programmation définitive. Basée sur un processus d'intelligence collective, la discussion a été organisée en 5 temps :

1. Présentation de la proposition de mise en lots quasi-définitive ;
2. Questions d'éclaircissement
3. Tour de table des ressentis et des éventuelles oppositions à la proposition
4. Discussion pour lever les oppositions
5. Tour de table d'approbation finale

Les projets sur cartons ont été présentés sur un **tableau aimanté**. Cela a permis une manipulation aisée des positionnements et a facilité l'animation de priorisation finale menée par un processus de gestion par consentement.

La priorisation finale s'est déroulée dans une ambiance conviviale

10.3.3. Synthèse des décisions prises lors des 4 réunions d'analyse des projets

a) La halle multifonctionnelle

Il ne semble pas faisable de lancer les travaux pour le projet de la halle multifonctionnelle endéans les 3 ans, mais les membres de CLDR ont insisté pour que commencent les réflexions dès la première année.

Le projet sera proposé à la CLDR pour être inclus dans sa programmation triennale des actions à entreprendre.

b) Le logement

- La Commune possède deux bâtiments qu'elle aimerait rénover pour y mettre du logement. Le Collège avait pensé aux logements-tremplins vu le constat que les jeunes ont tendance à quitter la commune quand ils entrent dans la vie active.
- De son côté, si la CLDR comprend et valide l'enjeu des jeunes, elle émet des réserves face à l'idée de favoriser quelques ménages et de développer une forme de compétitivité entre les candidats. Rendre ce projet prioritaire face à d'autres qui touchent plus de citoyens gêne certains membres.

La décision prise est de créer deux projets, l'un de logements tremplins, l'autre sur un volet plus prospectif des besoins en logement.

c) Actions et sensibilisation à la réduction des déchets

Les membres de la CLDR décident de ne pas retenir ce projet dans le cadre du PCDR.

d) Création et aménagement d'un réseau de voies lentes

Le territoire de Bièvre étant encore très peu équipée en voies lentes, la CLDR a décidé de scinder le projet en deux fiches : une pour le réseau prioritaire de liaison entre les pôles ; et une fiche pour créer des tronçons structurants qui permettront de connecter les villages.

e) Création de résidences-services pour personnes âgées

Il est décidé de ne pas reprendre ce projet dans le PCDR vu la présence de la résidence Saint-Hubert qui se charge de cette thématique sur le territoire.

f) Organisation d'activités intergénérationnelles

La CLDR est d'avis de supprimer ce projet au vu des diverses dynamiques déjà existantes.

g) Création d'une commission mobilité

La CLDR considère ce projet comme très important, dans lequel beaucoup d'enjeux peuvent être intégrés : sécurité, mobilité alternative, tourisme, … Il s'agira de créer des liens avec les projets de mobilité retenus tels que « *Création d'un réseau de voies lentes* » et « *Installation de bornes de recharge électrique* », mais également d'englober divers projets que la CLDR ne considère pas intéressant de traiter isolément :

- Optimisation de l'accès au tracé des promenades
- Mise en place d'un système de vélos électriques partagés
- Acquisition et mise à disposition d'un bus communal/véhicule de covoiturage

h) Accueil des nouveaux habitants

Après un vote en réunion, la CLDR a décidé de sortir ce projet du PCDR et de laisser la Commune s'en occuper si elle le souhaite.

i) Organisation d'une rencontre entre opérateurs touristiques

La CLDR laisse ce projet aux mains de l'Office du tourisme.

j) Aménagement d'un terrain de motocross

Même si elle reconnaît que ce sport est probablement très passionnant, la CLDR pointe l'impact écologique, le bruit et le fait que ce projet ne touche pas un public large. Il est décidé de sortir ce projet du PCDR.

k) Création d'un espace convivial à Naomé

La Commune ayant été sélectionnée pour l'appel à projets « Cœur de village » lancé en 2022 par le Ministre Collignon, ce projet sera mis en œuvre directement.

10.3.4. Résultats de la démarche de priorisation

La CLDR s'est arrêtée sur la liste suivante de projets. Il est à noter que certains intitulés de projets ont été modifiés en phase de rédaction des fiches, de même que des projets et actions ont été regroupés.

Priorisation finale décidée le 20/12/2022		
Lot	**Projets matériels**	**Actions (projets immatériels)**
1	• Aménagement du cœur de village de Petit-Fays • Création et aménagement d'un réseau de voies lentes partie 1 • Aménagement des entrées de village • Création de logements tremplins • Création d'un réseau de chaleur bois-énergie • Rénovation énergétique des maisons de village	• Réflexion sur la création d'une halle multifonctionnelle • Réflexion sur des solutions de logement qui répondent aux besoins • Révision des noms ou numéros de rue à Gros-Fays, Cornimont et Six-PLanes • Créer une plateforme d'échanges entre les gestionnaires des salles • Création d'une commission mobilité (Rem : inclus les projets mobilité supprimés) • Encourager le développement d'une activité de maraichage • Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et de l'eau (commune exemplaire)
2	• Création d'une halle multifonctionnelle • Création et aménagement d'un réseau de voies lentes partie 2 • Rénovation de la chapelle de Cornimont avec un espace d'accueil extérieur • Aménagement d'un espace convivial près de la chapelle à Six-Planes • Extension, rénovation et aménagement des abords de la maison de village de Graide-Station • Aménagement d'un espace extérieur pour les jeunes à Bièvre • Réaménagement de la placette à Baillamont en une zone de convivialité • Aménagement des abords de la maison de village de Gros-Fays	• Mise en place d'une production de biogaz • Aménagement d'une parcelle forestière laboratoire • Création de logements pour nuitées simples • Mise en valeur du patrimoine • Mise en place d'actions de soutien et de valorisation des associations
3	• Rénovation énergétique et aménagement de l'étage de la maison de village de Bellefontaine et de ses abords • Création d'un espace d'accueil touristique à Graide-Station • Réaménagement de l'espace autour de la maison communale en zone de convivialité à Bièvre *Projets en réserve :* • Réaffectation et rénovation de l'ancien home à Bièvre • Réaffectation et rénovation de l'ancien contrôle technique à Bièvre • Réaffectation et rénovation de l'ancienne buvette de foot à Bièvre • Installation de bornes de recharge électriques (vélos et voitures)	• Installation de mobilier sur les promenades • Mise en place d'outils de réflexion urbanistique • Acquisition d'une éolienne citoyenne

10.4. Une dernière CLDR d'approfondissement de projets

Cette réunion, organisée le 16/02/2023, avait deux objectifs : préciser le projet sur les entrées de villages qui a été avancé en lot 1 et choisir la 1ère demande de convention parmi les projets du lot 1. Par ailleurs, quelques discussions ont eu lieu, suite à de nouvelles informations sur d'autres projets.

10.4.1. Les entrées de village

La réunion, a été organisée en 4 étapes :

1. Rappel du contexte/situation existante
2. Travail sur l'identité communale sur base d'**une série de photos pour s'inspirer**

   → Cette réflexion a été menée en sous-groupes et ensuite partagée sur un poster géant en plénière.
3. **Localisation** des entrées de village envisagées **sur cartes** et en sous-groupe

   → Sur papier, une carte par village a été imprimée et les groupes ont pointé les endroits qui leurs semblent nécessaires pour y créer un aménagement
4. Travail spécifique sur **chaque entrée de village** en sous-groupe

   → Pour chaque entrée identifiée, il a été demandé aux participants de compléter une fiche détaillant les spécificités et les besoins du futur aménagement. Cette fiche comprenait des questions liées au contexte pour apporter les informations nécessaires à l'œuvre d'art ; des questions de hiérarchie de l'entrée (entrée depuis une commune voisine ou depuis un autre village), du besoin de sécurité, d'embellissement, …

Le dossier photo a permis aux participants de visualiser différents types d'aménagements, d'options possibles et d'ainsi pouvoir exprimer ce qu'ils souhaitent ou ne souhaitent pas pour leur commune.

10.4.2. La première demande de convention

Au départ, le choix du projet à déposer en première demande de convention a fait l'objet d'une certaine unanimité pour le réseau de chaleur. Cependant, il s'agit d'un projet très complexe pour lequel un travail de préparation sur plusieurs années est à appréhender sans certitude quant à son aboutissement.

Après discussions, le choix s'est porté pour l'aménagement du cœur de village de Petit-Fays et en second projet, l'aménagement des entrées de village.

11. Phase de finalisation de la stratégie et du PCDR

Cette dernière phase de l'élaboration consiste en une révision complète du contenu des projets, mais également de la stratégie et de la prise en compte du développement durable. Il s'agit pour la CLDR de **s'assurer d'une cohérence globale** et de regarder, avec un peu de recul, si le résultat final du dossier correspond bien aux attentes qui avaient été définies en début de processus.

Ainsi, la FRW a proposé à la CLDR de consacrer trois réunions, les 19/06, 04/07 et 28/08/2023, aux objectifs suivants :

- **Une relecture complète du premier jet de fiches-projets**. L'objectif de cette première relecture est de vérifier si le projet qui avait été imaginé transparaît bien dans le document et si les objectifs et besoins ont bien été compris par l'auteur.
- **La révision de la stratégie et la définition d'un défi global** pour assurer une cohérence avec les projets retenus et pour vérifier que les intentions de départ sont bien représentées. De plus, à ce stade, les membres de CLDR ont un meilleur recul sur le processus et peuvent plus facilement donner une appréciation à ce document théorique.
- **Une évaluation de l'impact attendu du PCDR au niveau des objectifs de développement durable** pour la comparer à la situation initiale de la commune qui avait été évaluée en tout début de processus.

11.1. Relecture des fiches-projet

La relecture des fiches a été répartie sur 2 réunions (19/06 et 04/07/2023). La méthode a été organisée de manière collective. Chaque fiche aura été relue par 4 personnes et discutée finalement par la moitié des membres.

Le fait de prendre un vrai moment pour se pencher sur le contenu des fiches-projets a été apprécié et a permis aux membres de la CLDR d'avoir une vision concrète de la liste de projets.

Le déroulement est celui-ci :

1. Temps individuel

Chaque membre se sert d'une fiche à la fois, la relit individuellement, note ses ajouts/remarques/commentaires directement sur la fiche.

Une fois lue, la fiche est reposée sur la table et reçoit une gommette (pour indiquer une relecture).

Les membres se servent en continu pendant une trentaine de minutes en reprenant à chaque fois les fiches qui ont le moins de relectures ; le but étant qu'un maximum de fiches soient relues au moins par trois membres de la CLDR.

2. Partage des remarques en deux sous-groupes

Lorsque toutes les fiches ont été relues au moins trois fois, deux groupes sont formés et les fiches partagées entre les groupes. Avec l'auteur et la FRW, les remarques notées sur les fiches sont passées en revue pour être éventuellement réexpliquées et validées par le groupe.

11.2. Révision de la stratégie

11.2.1. Adaptation des objectifs

Cette réflexion a été menée lors de la réunion du 19/06/2023. L'objectif était de réaliser une révision finale de la stratégie, et notamment de la confronter aux projets sélectionnés. Ainsi, en base de discussion, la FRW a présenté un tableau croisant les objectifs stratégiques avec les projets.

Face à cela, la CLDR a souhaité clarifier les objectifs du pilier environnemental et a notamment insisté sur l'importance de la biodiversité et d'une prise en compte globale de l'environnement.

Modifications apportées au pilier environnemental (1, 1.1 et 1.3)				
Pilier environnemental				
1 - Favoriser la transition environnementale			2 - Préserver l'identité rurale des villages	
1.1 - Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	1.2 - Développer des initiatives et des liaisons de mobilité douce en toute sécurité	*1.3 – Mettre en place des initiatives en réponse aux enjeux énergétiques*	2.1 – Développer un habitat cohérent et raisonné sur le territoire	2.2 - Protéger et améliorer le cadre environ-nemental de qualité de la commune

11.2.2. Définition d'un défi global pour le territoire

En cette fin d'élaboration, les membres de la CLDR ont une bonne connaissance à la fois de la liste de projets et de la stratégie. Il leur a alors été proposé de résumer cela dans un défi général pour le territoire de Bièvre.

La méthode utilisée a été de réaliser un premier tour de table sur les idées qu'ils souhaitent transmettre lors de la 1ère réunion (le 19/06/2023). Ensuite, à partir d'une pièce à casser, une phrase de base a été proposée et rediscutée lors de la 2ème réunion (le 04/07/2023). Cependant, les membres de la CLDR ont souhaité plus de temps pour choisir la formulation la plus appropriée. Finalement, après quelques réflexions envoyées par mail, une réunion en visio-conférence a été organisée le 28/08/2023 pour prendre la décision finale suivante :

Bièvre, une commune en transition afin que les générations futures bénéficient d'un territoire exemplaire au niveau de :

- ***La protection de son environnement et de sa biodiversité***
- ***L'accueil et la convivialité***
- ***La durabilité de son économie***

11.3. Impact du PCDR au niveau du développement durable

En tout début d'élaboration, juste après la phase de diagnostic (cf. §8.3, page 29), il avait été demandé à la CLDR de faire le point sur l'état des ODD (objectifs de développement durable) pour le territoire communal. Cette évaluation avait mis en évidence certains points faibles.

En fin d'élaboration, lors de la réunion du 04/07/2023, il a alors été demandé à la CLDR d'imaginer le potentiel du PCDR. Si celui-ci était mis en œuvre en entier, les ODD auraient-ils de meilleurs scores ?

Méthode :

1. Distribution des ODD aux membres de CLDR groupés en binômes.
2. Discussion sur les projets du PCDR pouvant avoir un impact sur l'ODD en question

3. Estimation de l'impact qu'aurait le PCDR si tout ce qui est annoncé était réellement mis en œuvre
4. En réunion plénière : partage des décisions des sous-groupes, discussions et ajustements. Un graphe était affiché en direct montrant la différence entre les cotations initiales et finales.

Il est à noter que quelques cotations initiales ont été remodifiées par la CLDR lors de cette réunion.

Visualisation du potentiel du PCDR sur les ODD

Obj. 1 : pas de pauvreté
Obj. 2 : faim "zéro"
Obj. 3 : bonne santé et bien-être
Obj. 4 : éducation de qualité
Obj. 5 : égalité entre les sexes
Obj. 6 : eau propre et assainissement
Obj. 7 : énergie propre et d'un coût abordable
Obj. 8 : travail décent et croissance économique
Obj. 9 : industrie, innovation et infrastructure
Obj. 10 : inégalités réduites
Obj. 11 : villes et communautés durables
Obj. 12 : consommation et production responsables
Obj. 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Obj. 14 : vie aquatique
Obj. 15 : vie terrestre
Obj. 16 : paix, justice et institutions efficaces
Obj. 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

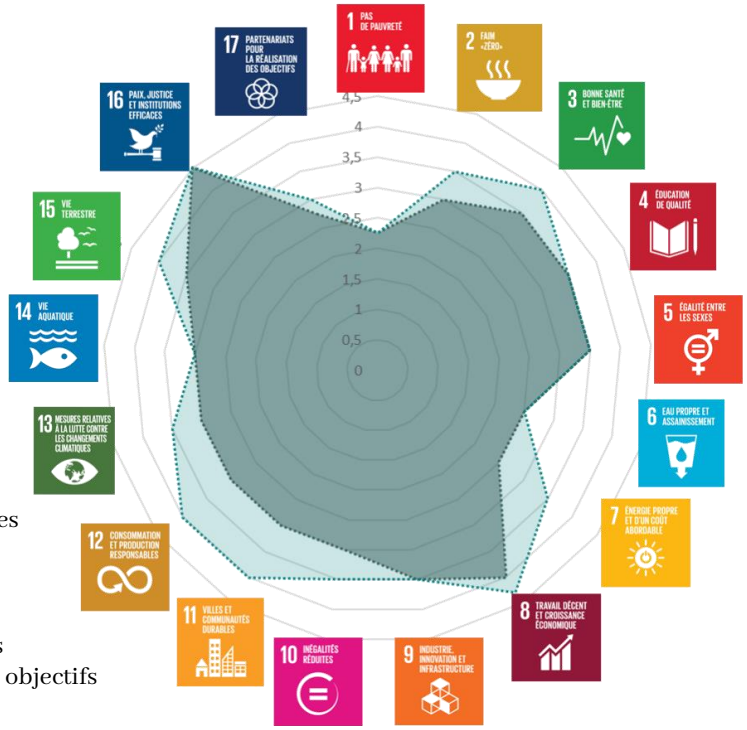

La surface plus claire sur le graphique présente la situation de la commune que la CLDR imagine si les projets du PCDR étaient entièrement mis en œuvre. On observe que **les objectifs qui évolueraient positivement le plus sont** "*Énergie propre et d'un coût abordable*", "*Consommation et production responsables*" et "*Villes et communes durables*" (ODD 7, 11 et 12). D'un autre côté, la CLDR estime que **le PCDR n'agira pas significativement sur** les objectifs "*Pas de pauvreté*", "*Éducation de qualité*", "*Égalité entre les sexes*", "*Eau propre et assainissement*", "*Industrie, innovation et infrastructure*" et "*Vie aquatique*" (ODD 1, 4, 5, 6, 9 et 14).

12. CLDR – Approbation du PCDR

Pour cette dernière réunion du 11/12/2023, il a été demandé à la CLDR de prendre les décisions suivantes :

- Approbation de l'avant-projet de PCDR
- Approbation de la fiche-projet de la 1ère demande de convention
- Choix du membre de CLDR qui intègrera la délégation au Pôle Aménagement du Territoire pour défendre le dossier
- Etablissement d'une programmation triennale des actions de la CLDR

Après présentation d'un résumé du PCDR et des objectifs de la 1ère demande de convention, **la CLDR a approuvé à l'unanimité le dossier complet.**

12.1. Élection sans candidat

Le choix du membre de CLDR pour défendre le projet au PAT a été réalisé via la méthode de l'élection sans candidat. Le principe est que personne ne se porte volontaire et que les membres du groupe choisissent d'un commun accord la ou les personnes qu'ils considèrent comme les plus appropriés pour mener une mission précise avec un mandat clair (mise en avant des qualités requises plutôt que de l'égo).

Ce choix vient du fait que dans ce type de contexte, peu de participants se sentent suffisamment à la hauteur ou se sentent suffisamment légitimes que pour représenter le groupe et un aussi gros enjeu.

Suite à la définition claire de la mission, différents critères de sélection sont proposés et discutés. Ensuite, chacun fait part de sa correspondance avec les critères et exprime son sentiment par rapport au mandat. Puis vient le vote : chacun écrit sur un post-it le nom de la personne qu'il estime la plus à même de remplir la mission.

→ Dans notre cas, la CLDR a souhaité choisir un candidat de chaque genre.

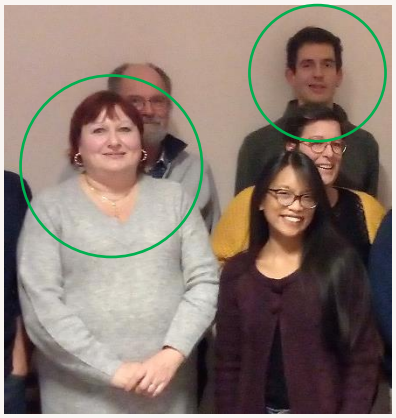

Délégation au PAT choisie par la méthode de l'élection sans candidat. Les deux membres désignés ne se sentaient pas légitimes au départ et ont été agréablement surpris de la confiance formulée par les autres participants.

12.2. Les premières actions de la CLDR

La CLDR a été consultée sur les actions par lesquelles elle souhaite débuter la phase de mise en œuvre du programme. Forte d'une grande motivation, le souhait de la CLDR est de ne pas attendre la notification du PCDR et de débuter rapidement. Ainsi, il a été décidé en 1er lieu que l'action sur les noms de rues sera soumise au Collège communal qui fixera la méthodologie. Pour l'action sur le maraichage, la CLDR souhaite rencontrer rapidement l'équipe du GAL Ardenne Méridionale qui va débuter un projet en ce sens dans sa nouvelle programmation.

Ensuite, dès la prochaine réunion, un plan d'action va être réalisé pour mener à bien le projet de Halle multiservices. A noter que pour le projet sur les associations, celles-ci sont bien entendu libres de déjà se réunir hors démarche de la CLDR.

Réunion d'approbation du PCDR et de la 1ère demande de convention

Approbation de l'avant-projet de PCDR

Les membres de CLDR présents pour l'approbation

13. Les actions mobilisatrices menées en cours d'élaboration

13.1.1. Programmation GAL 2024-2028

En décembre 2022, le Groupe d'Action Locale de l'Ardenne-Méridionale a travaillé sur sa programmation 2024-2028. Dans ce cadre, il a organisé 5 rencontres pour présenter sa stratégie et expliquer à la population comment elle peut proposer des idées de projets.

En élaboration du PCDR depuis un petit temps déjà, la CLDR avait déjà réfléchi (notamment via les consultations de la population et des groupes de travail) à toute une série de projets qui pourraient potentiellement rentrer dans cette programmation GAL. La FRW a recensé les projets suivants qui semblaient correspondre au fonctionnement d'un GAL sur 9 communes :

- valorisation des ressources locales pour tendre vers une meilleure autonomie énergétique du territoire
- faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire au niveau des légumes
- devenir un territoire exemplaire en matière de biodiversité et de gestion de l'eau
- mettre en place des outils de réflexion urbanistiques cohérents au territoire du GAL
- mettre en place une halle multifonctionnelle permanente qui rayonnerait sur l'ensemble du territoire du GAL
- réfléchir à la mise en place d'un système de vélos électriques partagés
- créer des logements touristiques avec une offre de nuitées simples
- réfléchir sur des solutions de logements qui répondent aux besoins de la population

Après réflexion en CLDR et choix des projets, les liens entre ce 2e PCDR et la prochaine programmation GAL ont donc été établis. Les différents acteurs du territoire susceptibles de répondre à l'appel du GAL (Office du tourisme, ADL, Contrat rivière) ont été invités à intégrer les projets de leur champ d'action dans leurs propositions.

13.1.2. Appel à projets « Cœur de village »

La Commune a rentré un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village » lancé en 2022 par le Ministre Collignon. Le dossier a été accepté et comprend des créations de plaines de jeux à Bellefontaine, Gros-Fays, Petit-Fays, Baillamont et Naomé. En outre :

- à Naomé, il est également question d'aménager les abords de l'école et de la salle de village
- à Baillamont, il s'agit uniquement de la pose d'une clôture et de l'aménagement des abords du ruisseau

Malgré que le budget reçu pour ces espaces ne sera probablement pas suffisant pour tout réaliser, le Collège a décidé de mettre la priorité sur le projet de Naomé initialement prévu dans le PCDR.

13.1.3. BiodiverCité

En 2022, la Commune avec l'appui de la FRW, a organisé une réunion de brainstorming sur les projets intéressants à soumettre. Pour cette réunion étaient conviés les membres de la CLDR, Natagora (Lesse & Houille), l'Office du tourisme de Bièvre, le parc naturel Ardenne méridionale, le Centre culturel de Bièvre, les Contrats rivière Semois-Chiers et Lesse, le DNF et le Collège communal.

Pour des raisons d'agenda et étant donné que les groupes de travail thématiques avaient eu lieu peu avant cette réunion, la CLDR pour sa part citoyenne, n'a pas été représentée à cette réunion. La FRW par contre a participé avec pour rôle de relayer des idées issues du GT.

Néanmoins, ce brainstorming a donné lieu à un large choix de projets parmi lesquels le Collège a réalisé une sélection. Ce catalogue de projets a été réutilisé pour l'appel 2023.

A noter que la distribution d'arbres 2022 a fait l'objet d'un évènement important coordonné par l'office du tourisme et le centre culturel. Cet évènement comprenait des aspects artistiques, un stand Natagora sur les hirondelles, un ciné-débat,…

Affiches des journées de l'arbre de 2021 et 2022

14. La communication

La communication, constituant de base pour permettre aux citoyens de suivre la démarche, a été continue tout au long du processus, mais plus appuyée aux moments-clés.

Les invitations aux **réunions d'information-consultation villageoise**, ont fait l'objet d'une véritable campagne de communication. Plusieurs supports ont été utilisés afin de toucher un maximum d'habitants pour les inciter à participer aux réunions : toutes-boites, panneaux routiers, articles dans le bulletin communal.

Pour la suite du processus, les principaux outils utilisés pour l'ODR de Bièvre ont été :

- **Le bulletin communal :** outil de communication principal pour informer les habitants de l'évolution de l'ODR. Il parait tous les trois mois et est largement lu par les habitants. Il constitue un lien important vers la dynamique communale, mais aussi vers les habitants, car il informe des nombreuses activités associatives organisées dans la commune.
  Au total, **6 articles concernant l'ODR sont parus dans le bulletin communal**.
- **Le site de la commune :** les rendez-vous par rapport à l'ODR ont été inscrits dans les actualités du site communal.
- **Le site de l'ODR :** toutes les informations relatives à l'ODR de Bièvre (actualités, parties du PCDR, composition de la CLDR, comptes rendus des réunions, définition d'une ODR, point de contact, …) sont disponibles en permanence sur le site www.pcdr-bievre.info

- **La presse :** des articles de presse ont également permis la bonne communication autour du PCDR de Bièvre et notamment via la présence systématique d'un journaliste aux Conseils communaux. Au total, **5 articles sont parus dans le journal** : le 09/09/2020 sur le lancement d'une ODR « Comment sera Bièvre en 2033 ? » ; le 21/09/2020 pour annoncer les dates des réunions villageoises « Des citoyens acteurs le leur milieu de vie » ; le 17/05/2021 pour annoncer les tables-rondes « Le cadre de vie en 3 rencontres » ; le 08/09/2021 pour informer des résultats des réunions villageoises « Deux enjeux : connectivité et mobilité » et le 04/04/2023 pour présenter la liste de projets arrêtée par la CLDR « Des projets pour améliorer le cadre de vie ».
- **Le mailing :** les contacts avec les membres de la CLDR ou des personnes spécifiques à inviter (comités de village, experts pour les groupes de travail, …) ont été principalement effectués par le biais du mail. Les personnes ayant participé aux consultations villageoises qui ont marqué leur accord pour être tenues informées ont également été contactées pour participer aux tables-rondes et pour poser leur candidature à la CLDR.
- **La page Facebook de la Commune** et **la page Facebook territoriale FRW de l'Équipe Semois-Ardenne** : des posts ont été régulièrement publiés pour transmettre des informations ponctuelles.
- **Le tableau d'affichage numérique communal** : reprenant les rendez-vous de l'ODR.

Outils de communication

Page d'accueil du site www.pcdr-bievre.info

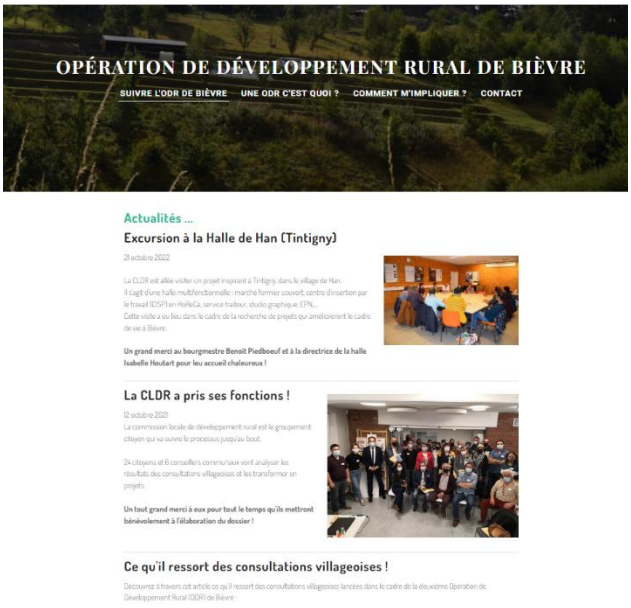

Tableau d'affichage numérique

Panneaux le long des routes aux entrées de villages

Publication Facebook incitant à intégrer la CLDR

15. En synthèse

15.1. Synthèse de la participation aux réunions de CLDR

Date	Type et objet principal de réunion	Présences		
		CLDR	Autres	Total
12/10/2021	CLDR de mise en place	26	6	32
21/10/2021	CLDR orientations stratégiques	26	5	31
20/11/2021	CLDR visite de terrain	18	4	22
18/01/2022	CLDR stratégie	19	4	23
09/03/2022	CLDR - GT Sécurité routière	4	/	4
15/03/2022	CLDR - GT environnement	12	10	22
17/03/2022	CLDR - GT Économie/tourisme	7	4	11
22/03/2022	CLDR - GT Mobilité	6	2	8
28/03/2022	CLDR - GT Forces vives	12	17	29
30/03/2022	CLDR - GT Urbanisme, AT, logement	8	3	11
28/06/2022	CLDR pré priorisation	19	3	22
12/09/2022	CLDR - GT espaces de convivialité	9	3	12
19/09/2022	CLDR - GT espaces de convivialité	10	3	13
07/10/2022	CLDR - GT espaces de convivialité	12	7	19
21/10/2022	CLDR - GT visite de la Halle de Han	10	5	15
08/11/2022	CLDR analyse des projets	13	3	16
21/11/2022	CLDR analyse des projets	11	3	14
08/12/2022	CLDR analyse des projets	10	3	13
20/12/2022	CLDR analyse des projets et priorisation finale	15	4	19
16/02/2023	CLDR entrées de village	13	3	16
19/06/2023	CLDR relectures	13	4	17
04/07/2023	CLDR relectures et finalisation	13	3	16
28/08/2023	CLDR - GT sur le défi (en visio)	5	1	6
11/12/2023	CLDR approbation finale	13	2	15

La colonne « autres » comprend les personnes invitées, l'organisme d'accompagnement et l'auteur.

Il est à noter que lors des réunions de groupes de travail (GT) thématiques et sur les projets, la participation était logiquement plus faible. En effet, pour ces réunions les membres non-intéressés ou concernés par l'ordre du jour étaient libres de ne pas participer.

15.2. La participation vue par la CLDR

Lors de la réunion d'approbation du PCDR, une évaluation du processus a été soumise aux participants. Cette évaluation a révélé un très bel enthousiasme, une satisfaction globale. L'organisation a été pointée comme un point fort, ainsi que l'ambiance agréable. Au niveau des méthodes, l'écoute et le respect sont mis en avant.

La CLDR regrette par contre les redondances dans les réunions, notamment pour informer des personnes qui étaient absentes précédemment. Une sensation que certaines décisions sont déjà prises à l'avance est présente et fait émerger la difficulté pour les membres de collaborer dans un organe consultatif et non

décisionnel. Par ailleurs, les membres préfèreraient des réunions plus régulières à la place d'un fonctionnement sous la forme de « salves de réunions ».

Pour terminer, pointons quelques conclusions apportées par les citoyens, formulées sous la forme « en tant que membre de la CLDR, je… » :
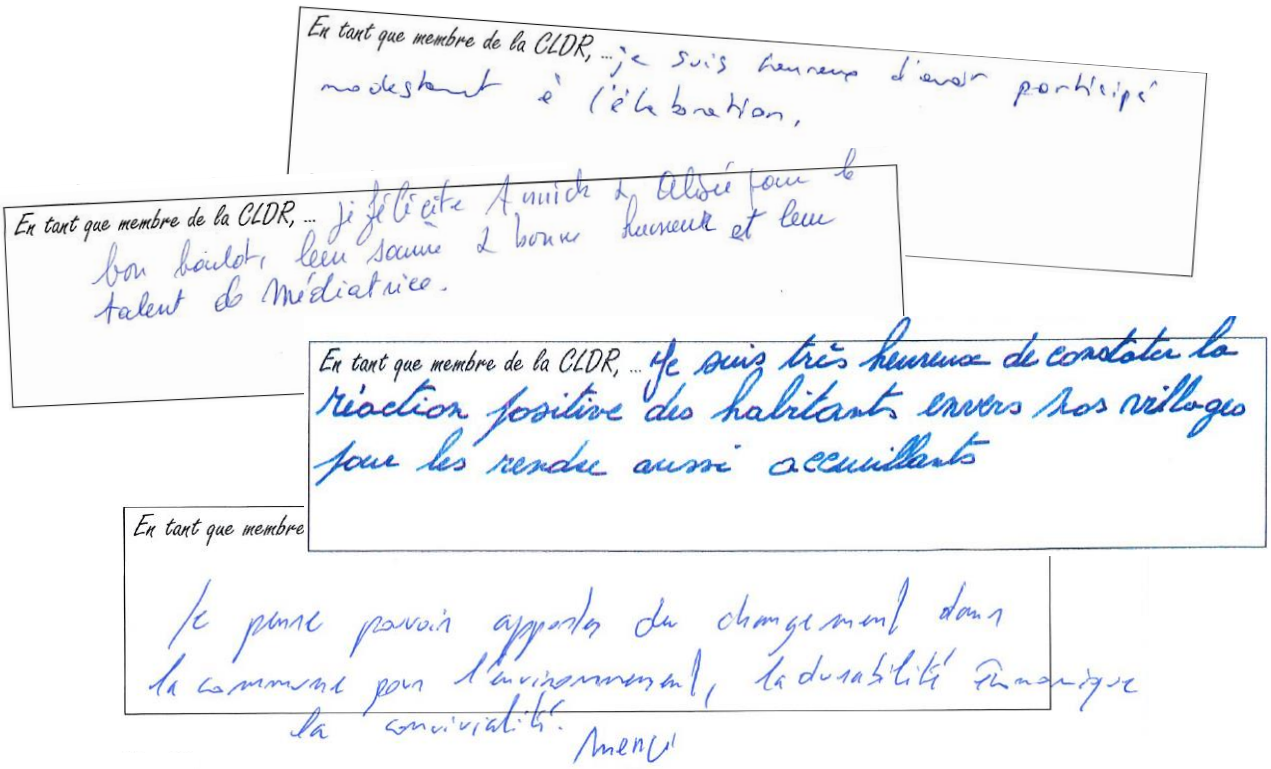
- J'ai pu me faire une idée du fonctionnement durant ces 3 années déjà passées, je suis **impatiente de voir la suite** ! 😊
- J'attends de **voir la réalisation des projets** et lesquels se réaliseront !
- Je suis très heureux de **constater la réaction positive des habitants** envers nos villages pour les rendre aussi accueillants
- Je **suis heureux d'avoir participé** modestement à l'élaboration
- Je **pense pouvoir apporter du changement dans la commune** pour l'environnement, la durabilité économique et la convivialité
- Je **félicite Annick et Alisée** pour le bon boulot, leur sourire et bonne humeur et leur talent de médiatrices !